

# MÉZIÈRES



# MARSAUCEUX



**Bulletin municipal**

**Janvier 2017**



**réinventons /** notre métier

# Pierre-Christophe PIQUET

Agent Général d'Assurance AXA  
Intermédiaire en Opérations de Banque

**Assurances - Placements - Banque - Crédits - Particuliers & Professionnels**

**Heures d'ouverture:  
Du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00**

**21, rue du Bois Sabot  
28100 DREUX**

**02 37 46 26 38  
agence.piquet@axa.fr**

N° ORIAS12 065 559 - Coordonnées de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution-61 rue Taitbout,75009 Paris.

Votre fournisseur local d'énergie



## Gedia vous simplifie la vie

*Gedia vous conseille et vous accompagne*

Toujours plus proche de ses clients,  
**Gedia vous propose une solution internet pour gérer vos contrats.**

 **Inscrivez-vous à**



- ✓ Accédez à vos contrats
- ✓ Transmettez vos index de consommation
- ✓ Simulez le montant de votre facture
- ✓ Effectuez un règlement
- ✓ Consultez/Éditez vos factures à tout moment
- ✓ Souscrivez au prélèvement automatique

Connectez-vous à l'agence en ligne sur :  
**[www.gedia-dreux.com](http://www.gedia-dreux.com)**

Pour plus d'informations :  
Contactez-nous au **02 37 65 00 20\*** Visitez notre site  
**[www.gedia-dreux.com](http://www.gedia-dreux.com)**

\* Coût d'un appel local.

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

## 03 Le mot du maire

## 06 Vie municipale

- 06 Budget communal
- 09 Assainissement
- 10 Bâtiments communaux
- 11 Eau
- 12 Voirie
- 12 Tarifs de location de la salle polyvalente Louis Pommereau
- 13 Environnement et espaces verts
- 14 Sécurité routière
- 16 Informations municipales

## 19 Etat civil

## 20 Calendrier des manifestations

## 22 Plan de situation

## 24 Animations communales

## 35 Vie scolaire

## 40 Vie associative

- 40 Paroisse catholique – Loucie
- 41 Centre Nautique Drouais (C N D)
- 43 Amicale des parents d'élèves
- 47 La Grange - Atelier de la Grange
- 49 Association Sportive et Culturelle (A S C)
- 51 Société de chasse
- 52 Bibliothèque « Au coin du livre »
- 54 Société de pêche « SCI la Noë Robert »
- 55 Patrimoine Mézières Marsaudeau ( P2M )
- 59 L'Etoile de Marsaudeau
- 60 Loisirs 3<sup>ème</sup> âge (LTA)

## 61 Urbanisme

## 63 Infos pratiques

## 66 Contacts

## Annonces

Axa - Assureur	<b>2° de Couv</b>	Buquet	<b>33</b>	Latour	<b>32</b>
Gédia Energie	<b>2° de Couv</b>	Centrelec	<b>19</b>	Lauvernier J.P.	<b>48</b>
ACR	<b>18</b>	Chez Hélo	<b>51</b>	Lhermite	<b>34</b>
Gaec Benoist	<b>4</b>	Crédit mutuel	<b>39</b>	Maharaux	<b>8</b>
Alarme 28	<b>11</b>	Culligan	<b>9</b>	Maini	<b>42</b>
Allain Valery et ass	<b>13</b>	Dreux automobiles	<b>38</b>	Maury Hubert	<b>59</b>
Auto Ecole Renaux	<b>14</b>	ERGB	<b>3</b>	MUSCI ETP	<b>46</b>
Bazemont Eric	<b>26</b>	Garage de la Rocade	<b>36</b>	Rappasse	<b>9</b>
Benoist (fleurs)	<b>33</b>	Gastronomie Vernolitaine	<b>27</b>	Sogama	<b>39</b>
Bois des Louvières	<b>24</b>	Guillon	<b>48</b>	T M Peinture	<b>15</b>
Bosson Pascal	<b>18</b>	Halle de Nogent	<b>4</b>	Teixeira	<b>7</b>
Bricomarché	<b>38</b>	I C S	<b>26</b>	UD Energie	<b>4</b>
Brosset	<b>27</b>	Intermarché	<b>18</b>	Y S event (Deshayes)	<b>57</b>

Le Conseil Municipal remercie les annonceurs de ce bulletin.

Directeur de la publication : Commission information.

Rédaction : Equipe municipale ainsi que les rédacteurs des associations.

Coordination : Francine Fleury

Photos : Mairie et associations

Mise en page et impression :

ACR : 16, rue Jules Padeloup - 28100 Dreux

Tel. 02 37 42 89 14 - [www.acr-repro.com](http://www.acr-repro.com)



Ce numéro a été tiré à 600 exemplaires



## Commissions

**Jean-Luc Hudebine Maire**

1 <sup>er</sup> ADJOINT Jean-Claude GOYER	2 <sup>ème</sup> ADJOINT Philippe POMMERAU	3 <sup>ème</sup> ADJOINT Muriel BRANDT	4 <sup>ème</sup> ADJOINT Francine FLEURY
<b>TRAVAUX - BÂTIMENTS COMMUNAUX</b>	<b>BUDGET - FINANCES</b>	<b>SPORT - FÊTES - LOISIRS</b>	<b>BULLETIN MUNICIPAL</b>
Joël AUGER Christian GOUJEON Gabriel PAIN Eric PAPIN	Ludovic POIRIER Joël AUGER Dominique HÉBERT	Marèva PORTENSEIGNE Aurélia DAUBIN-LEFEVRE Christian GOUJEON Joël AUGER Ludovic POIRIER Virginie LOMBARD-MAURY Dominique HEBERT	Mareva PORTENSEIGNE Eric PAPIN Gwénaël MARIE
<b>VOIRIE - SÉCURITÉ ROUTIÈRE</b>	<b>URBANISME</b>		<b>ENVIRONNEMENT ESPACES VERTS</b>
Gabriel PAIN Christian GOUJEON Gwénaël MARIE Eric PAPIN Ludovic POIRIER	Joël AUGER Christian GOUJEON Gabriel PAIN Eric PAPIN		Gabriel PAIN Eric PAPIN Virginie LOMBARD-MAURY Gwénaël MARIE
<b>EAU - GAZ - ELECTRICITÉ</b>	<b>CIMETIÈRE</b>	<b>DÉLÉGUÉE A L'AIDE SOCIALE</b>	
Christian GOUJEON Gabriel PAIN Eric PAPIN Dominique HEBERT Ludovic POIRIER	Dominique HEBERT Virginie LOMBARD-MAURY Gabriel PAIN	Gwénaël MARIE Mareva PORTENSEIGNE	
<b>SECRETARIAT</b>	<b>GARDE-CHAMPETRE</b>	<b>EMPLOYÉS COMMUNAUX</b>	
Julie SAGORY	Thierry PATRIARCHE	Franck PATRIARCHE	

## Syndicats intercommunaux

	Titulaire	Suppléant
<b>Syndicat Intercommunal du Regroupement Pédagogique (SIRP)</b>	Jean-Luc Hudebine, Éric Papin, Gwénaël Marie	
<b>Syndicat du Cours Moyen de l'Eure (SICME)</b>	Jean-Claude Goyer	Gabriel Pain
<b>Syndicat Intercommunal du Canton d'Anet (SICA)</b>	Francine Fleury	Eric Papin
<b>Syndicat Intercommunal d'Energie de la Région de Prouais/ Rosay (SIEPRO)</b>	Jean-Claude Goyer	Dominique Hébert
<b>Délégués conseillers Défense</b>	Jean-Claude Goyer	Christian Goujeon
<b>Agglo du Pays de Dreux</b>	Jean-Luc Hudebine	Francine Fleury



**40!** Ce bulletin municipal, qui vous est remis en ce début d'année, est le 40<sup>ème</sup> réalisé par les équipes municipales successives !

Le 1<sup>er</sup> bulletin municipal de Mézières-en-Drouais est paru en décembre 1977 et a été réalisé par l'équipe municipale conduite par Louis Pommereau, Maire.

Depuis 40 ans, les différents conseils municipaux ont eu à cœur de vous informer le mieux possible de leurs actions et de faire connaître notre belle commune.

Dès le départ, le bulletin municipal de Mézières-en-Drouais s'est voulu ouvert à toutes les associations locales pour leur permettre de vous présenter leurs activités et leurs projets.

Une fois de plus, c'est ce qui est fait dans ce 40<sup>ème</sup> bulletin ! Un grand merci à toute la commission « information » et à l'adjointe qui en a la charge. Merci également à tous les annonceurs qui participent à son financement.

La sortie de ce bulletin municipal coïncide avec l'arrivée d'une nouvelle année. C'est donc avec beaucoup de plaisir que je vous présente mes vœux les plus sincères, de bonne santé, d'épanouissement personnel pour vous-même, votre famille ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers. J'y ajoute mes vœux de réussite dans vos activités et vos projets !

Qu'il me soit permis d'avoir une pensée particulière à l'égard des plus démunis d'entre nous, ceux qui sont confrontés à la maladie, la peine, les personnes seules. Cette période de vœux doit être l'occasion pour chacun d'entre nous de témoigner notre solidarité à celles et ceux qui affrontent des moments difficiles.

Je ne m'attarderai pas sur les travaux effectués dans notre commune en 2016, ils sont largement développés dans les pages qui suivent. Notons cependant la continuité des travaux à l'atelier municipal, les travaux d'accessibilité à la salle Louis Pommereau, la réfection de la voirie, impasse de Bécheret. Pour 2017, des projets plus modestes, comme la continuité des réfections de trottoirs sont à l'étude.

En ce début d'année, je forme un vœu : que chacun d'entre nous se sente un peu plus responsable de son environnement. Nettoyons nos trottoirs et caniveaux, soyons attentifs et plus tolérants avec notre voisinage, pensons aux piétons en ne stationnant plus sur les trottoirs. Il ne tient qu'à nous que ce vœu ne devienne une réalité !

Je terminerai en remerciant l'ensemble des agents communaux pour l'investissement de chacun d'entre eux au service de la commune et de ses habitants.

Ma gratitude va aussi, bien sûr, à l'ensemble de mes collègues élus, je les remercie tous pour leur implication et leur disponibilité.

Je vous invite tous à la cérémonie des vœux qui aura lieu le samedi 14 janvier 2017 à 11h30 salle Louis Pommereau. Ainsi, l'occasion nous sera donnée d'échanger plus longuement.

Bonne lecture et excellentes fêtes de fin d'année.

Jean Luc Hudebine



**SOURDRIL / CHEVALIER**

**ÉTUDE ET RÉALISATION GÉNÉRALES EN BOIS**

**Tél. : 02 37 62 04 10**    9, place Saint-Martin - 28500 Mézières-en-Drouais  
 - Port. : 06 07 88 00 80 - Mail : [ergb28@aol.com](mailto:ergb28@aol.com)

Yannick

Stéphanie

# Au coin du Frais

Fruits / Légumes  
Crèmerie  
Vins



Du Mardi au Samedi de 8h30 à 12h30  
de 15h à 19h30  
et le Dimanche de 9h à 12h30

*Corbeilles de fruits et plateaux de fromages*

28 rue du Général de Gaulle 28210 NOGENT LE ROI  
Tel : 02.37.51.14.06

Un vrai Producteur Local



Produits frais de la Ferme

[www.fermebenoist.fr](http://www.fermebenoist.fr)

**Vente de produits frais toute l'année**

Volailles - Œufs - Fruits - Légumes de plein champ  
Plantes à massif - Cidre - Jus de pommes  
Confitures maison

Ouvert du lundi au vendredi de 15h à 19h30  
et le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h30

**28 MARSAUCEUX - 02 37 43 71 18**



**Patrick UDÉ**

Portable : 06 80 05 13 91

E-mail : patrick.ude@orange.fr

## GROUPES ÉLECTROGÈNES

1, rue des Mairies - MARSAUCEUX - 28500 MÉZIÈRES-EN-DROUAIS

**Tél. : 02 37 43 44 45** - Fax : 02 37 43 42 41

E-mail : ud-energie@wanadoo.fr - Site : udenergie.fr

## Le village en « Bulletins »

En décembre 1977 paraissait le premier numéro de notre Bulletin municipal. Nos prédécesseurs avaient pris l'heureuse initiative d'informer régulièrement les habitants de Mézières et de Marsauceux des nouveautés et évènements de l'année écoulée.

Le départ était donné et l'élan est toujours là !

Bien qu'en noir et blanc, les premières parutions permettaient à tous les habitants d'y retrouver leurs souvenirs, photos de classe, photos du village avant ses différentes transformations...

40 ans ont passé, que de changements !!!

Saviez-vous qu'il existait un club philatélique très actif depuis 1977 ainsi qu'une fanfare avec majorettes ?

Le sport a depuis longtemps été à l'honneur avec l'Étoile de Marsauceux, notre club de foot créé en 1921 et toujours actif aujourd'hui ainsi que le tennis de table. D'autres associations encore ont été créées au fil des années, le Centre Nautique Drouais, le Club de tennis, le club Loisirs Troisième Age, l'Association Sportive et Culturelle, la pêche à la ligne avec la SCI de la Noë Robert, P2M et la chorale « La voix des champs ».

L'Amicale du regroupement pédagogique, toujours très active avec théâtre, kermesse et différentes foires a été fondée dès 1925, la bibliothèque « Au coin du livre » en 1997.

D'autres associations ont malheureusement disparu, ainsi le club de rugby « Les 7 nains », le Ranch de la Pommeraie, le club « Avenir et renouveau ».

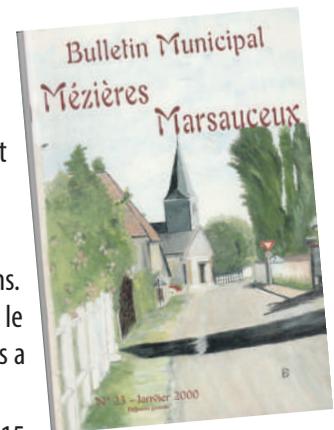
Déjà, les fêtes étaient joyeusement célébrées : 14 juillet, Repas des anciens, Noël, Fête des voisins... et elles sont toujours reprises avec succès au fil des ans.

Depuis 40 ans l'aspect du village a changé avec des améliorations et surtout de nouvelles constructions. Ont ainsi été inaugurés la salle polyvalente Louis Pommereau en 1987, la nouvelle école maternelle le 5 novembre 1988, le nouveau stade en septembre 1990. La rénovation de l'église St Martin de Mézières a été terminée en 2004.

La mairie, avec le pôle multiservices, a été inaugurée en présence des élus du département le 3 octobre 2015. Deux lotissements, celui de la Pommeraie et celui des Vergers, ont aussi permis d'accueillir de nouveaux habitants.

Le village évolue, s'agrandit, s'améliore !

Souhaitons qu'il reste toujours un endroit où il fera bon vivre !

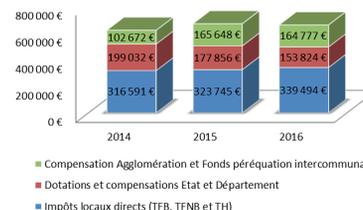




## BUDGET

### Budget communal principal

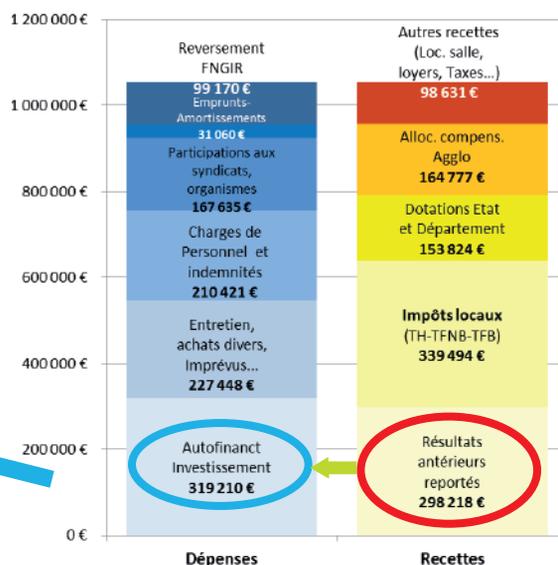
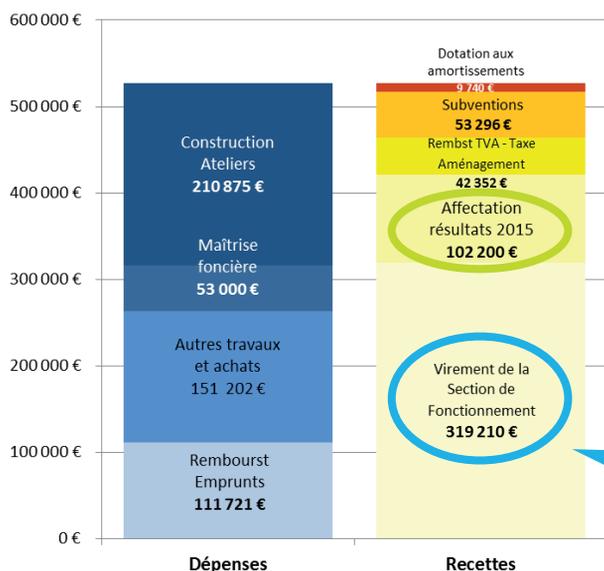
La baisse des dotations et compensations versées à la commune par l'Etat et le département se poursuit (- 14% par rapport à 2015). Cette baisse est en partie compensée par l'**allocation compensatrice de la Communauté d'Agglomération**, versée aux communes dans le cadre du transfert de compétences. Toutefois le montant de cette dernière est fixe et n'évoluera pas dans les années à venir.



**Les taux d'imposition retenus en 2016, sont les suivants :**  
 Taxe d'habitation : **11,92%**  
 Foncier bâti : **20,19%**  
 Foncier non bâti : **37,82%**

Cette année encore, la baisse programmée, dans le cadre de la réforme du financement des Collectivités territoriales, nous a amenés à accroître légèrement la pression fiscale, pour couvrir nos besoins en financement. Le taux de la Taxe d'habitation, généralement plus faible que celui voté dans les communes de taille similaire, a été augmenté de 1%, ce qui génère une recette supplémentaire de 1 460 €. Les taux des autres impôts sont inchangés. Par ailleurs, la valeur des bases foncières ayant été réactualisée à la hausse par les services de l'Etat, les recettes liées aux impôts directs augmentent de 14 989 € (+4,5%), venant ainsi compenser en partie seulement, la baisse des dotations de l'Etat.

L'excédent de fonctionnement cumulé à la fin de l'exercice 2015 (+400 418 €) a servi à couvrir le déficit d'investissement du même exercice, de - 102 200 € (Affectation des résultats), le solde (298 218 €) contribuant à l'autofinancement des projets d'investissement pour 2016 (transformation du hangar en contrebas de la Salle Louis Pommereau pour la réalisation de nos ateliers municipaux, travaux de réfection de voiries, modification du PLU, etc.) pour un montant total de 319 210 €.



### SECTION D'INVESTISSEMENT

La **section d'investissement** de notre Budget principal, s'équilibre pour l'année 2016, à la somme de **526 798 €** (voir ci-dessus).

L'autofinancement dégagé par le budget de fonctionnement permet de couvrir les dépenses d'investissement programmés par le Conseil municipal (réalisation des ateliers municipaux et travaux de voirie) ainsi que la **constitution d'une réserve** (50 000 €), pour l'acquisition de terrains, favorisant la maîtrise foncière par la commune.

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

La **section de fonctionnement** de notre Budget principal, s'équilibre pour l'année 2016, à la somme de **1 054 944 €** (voir ci-dessus).

Les dotations de l'Etat ne représentent plus, en 2016, que moins de 12,3 % de ce budget de fonctionnement, contre plus de 23,6% en 2012.

## Budget annexe de l'eau

### Budget d'exploitation (Fonctionnement)

Le **budget d'exploitation 2016** de notre régie de distribution de l'eau potable, s'équilibre à la somme de **202 691 €**, en hausse de plus de 6,5% par rapport à l'année précédente, principalement du fait de l'accroissement de l'excédent d'exploitation cumulé avec les années antérieures : **71 459 €** (>35% des recettes d'exploitation).

Cet excédent permet de faire face à l'augmentation des frais d'entretien, liée notamment aux nombreuses réparations dues à l'effondrement de caves et à la réalisation de travaux indispensables pour améliorer le réseau de distribution (**48 121 €** pour l'autofinancement des travaux d'investissement).

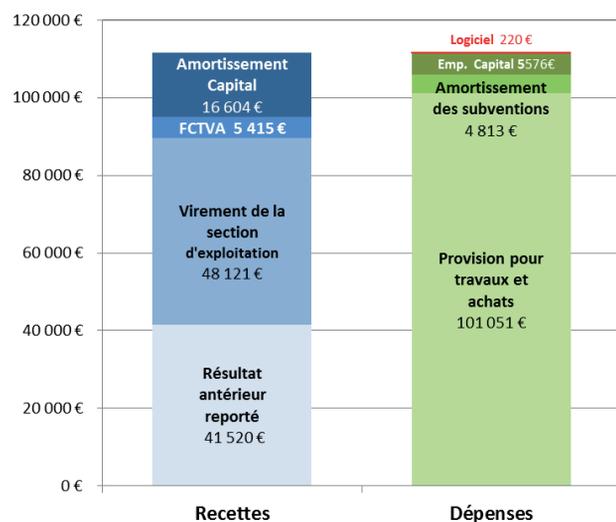
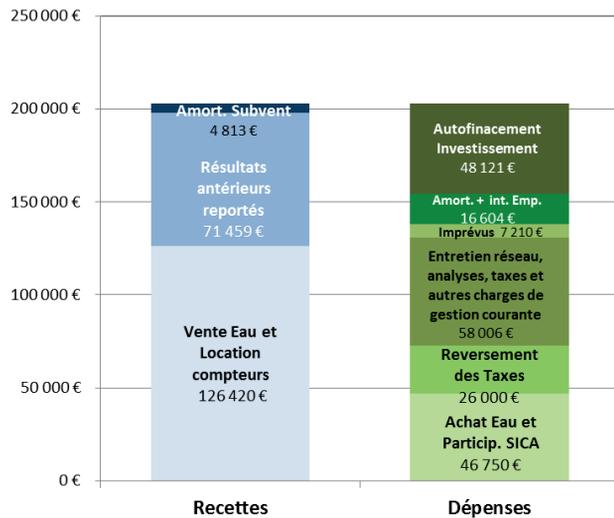
Pour l'année 2017, le prix de l'eau (part communale) sera porté à 1,56 € / m3 (hors taxes FSIREP et Agence de l'eau), soit une augmentation de 4%. Notre objectif est d'atteindre, à l'horizon 2020, un prix de 1,70 € / m3. A cette date, la compétence « Fourniture et distribution de l'eau potable » devrait, en vertu de la loi, être reprise par l'Agglomération du Pays de Dreux. Les prix pratiqués sur certaines communes de l'agglomération et notamment par la ville de Dreux, commune la plus importante, nous confortent dans cet objectif. A terme, les tarifs seront harmonisés sur le territoire de cette agglomération et nous devons nous y préparer. Pour bon nombre de petites communes la hausse sera brutale.

### Travaux et Budget d'investissement

Le **budget d'investissement 2016** s'équilibre à la somme de **111 660 €**.

Un montant de 101 051 € a été provisionné, pour l'achat de compteurs et la réalisation de divers travaux de modernisation de notre réseau de distribution, notamment pour le remplacement de branchements en plomb.

Philippe Pommereau



# TEIXEIRA VOYAGES

**Pour que vos rêves traversent les frontières...**

- Pour vous divertir : Spectacles, Théâtre, Concerts, Cabarets  
- Journées et Séjours organisés...

- Transport de voyageurs : Scolaire, association, CE, groupes...

**Devis rapide et gratuit sur demande**

**Rejoignez-nous...**

[www.teixeiravoyages.fr](http://www.teixeiravoyages.fr)

[teixeira-voyages@wanadoo.fr](mailto:teixeira-voyages@wanadoo.fr)

Zi de Forts, 40 route de Paris, 28500 Chérisy - Tel : 02.37.82.46.30 Fax : 02.37.82.33.15

Habilitation n° IM028120002- RC – HISCOX HARCP0222385 Garantie Financ. APST.





**plomberie - chauffage M.D.**

**ENTRETIEN - DEPANNAGE - INSTALLATION**

***Une équipe de professionnels  
à votre service depuis plus de 30 ans...***

**Energie renouvelable**



**S.A.V. plomberie & chauffage  
Adduction d'eau, assainissement**

**Remplacement chaudière (fioul, gaz)**



**Industries & Particuliers**

**Economie d'énergie**

**Salle de bain, hydrothérapie,  
cuisines...**



**MAHARAUX Dominique**

**23, rue de Dreux - 28500 LURAY**

**[www.PCMD.fr](http://www.PCMD.fr)**

**02 37 46 24 02**

## Assainissement

En 2016, de nombreux raccordements ont été réalisés sur la dernière tranche d'assainissement.

Les riverains ont pris contact avec la SPL (Société Publique Locale) pour leur raccordement d'assainissement privé vers le réseau public. Le délai est de deux ans après avoir reçu le courrier recommandé autorisant ce raccordement.

Rôle de la SPL :

- Un guichet unique de traitement des dossiers d'aide financière pour tous les particuliers.
- Un appui aux particuliers dans l'ensemble des démarches pour effectuer leur raccordement



Vous disposez de trois possibilités distinctes :

- 1/ La réalisation des travaux par le biais du groupement d'entreprises retenues par la SPL.
- 2/ La réalisation des travaux par le biais d'une entreprise de votre choix
- 3/ La réalisation des travaux directement par le particulier

Dans tous les cas, le contrôle sera effectué par SUEZ Environnement et devra se faire en tranchée ouverte.

Chaque particulier peut faire établir des devis et faire son choix pour la réalisation des travaux.

**SPL (Société publique Locale)**

6 rue des Embûches 28100 DREUX

 Tél : 02.37.38.55.02



**Culligan**  
le meilleur de l'eau

La solution durable  
**CONTRE LE CALCAIRE !**

**CULLIGAN DREUX**  
13, rue Jules Pasdeloup  
les corallines - 28100 DREUX  
**02 37 50 22 71**

**CULLIGAN CHARTRES**  
20, avenue Gustave Eiffel  
Parc Atlantic - 28630 GELLAINVILLE  
**02 37 25 12 25**

CONCESSIONNAIRE CULLIGAN EXCLUSIF en Eure-et-Loir - [culligan28@orange.fr](mailto:culligan28@orange.fr) - [www.culligan.fr](http://www.culligan.fr)



**S.A.R.L. RAPPASSE LAURENT**

**TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT  
RACCORDEMENT TOUT À L'ÉGOUT  
TRAVAUX DIVERS**

 /Fax : 02 18 48 30 61

Mob. : 06 12 85 26 09

[rapasse.laurent@bbox.fr](mailto:rapasse.laurent@bbox.fr)

**2, Impasse de la Badonnerie - 28500 OUERRE**



## Bâtiments communaux

### Salle Louis Pommereau aménagement PMR.

Aménagement de trois places de stationnement pour handicapé, près de l'accès à l'entrée principale et à la cuisine :

Les obstacles pour entrer dans la salle ou le passage de bordure haute seront ainsi supprimés. L'accès d'une largeur de 1,50m se fera à partir des parkings par une pente douce pourvue de chasse roue de chaque côté, d'un repère tactile et visuel et d'une rampe sur toute la longueur du cheminement.

Des panneaux de stationnement et de cheminement sont installés.

Une place est réservée pour les livraisons à la cuisine.

Nous attendons des gaines pour un éclairage de balisage extérieur le long de l'accès à la salle.

Les dégradations de vandalisme sur la toiture vont être réparées pour la fin de l'année 2017. Un dispositif d'alarme est installé pour prévenir de toute intrusion sur la toiture.

La porte d'entrée principale vétuste sera remplacée en janvier 2017.

A l'intérieur, des aménagements de sécurité (ferme porte et panneaux d'évacuation, complément d'extincteurs) ont été mis en place suivant les indications de la commission de sécurité.



**Atelier municipal** Les travaux réalisés par les employés communaux avancent régulièrement : la pose des canalisations pour l'écoulement des eaux de pluie est terminée pour le parking haut. La construction des murs de soutènement est en cours. Ces murs sont réalisés en bloc à bancher. La semelle reçoit un ferrailage très conséquent. Elle doit être solidaire du mur. Au coulage du béton pour la semelle, les fers en attente sont prévus. On enfiche les blocs par-dessus ensuite, puis on remplit ces blocs à bancher avec du béton.



## Eau

### EAU POTABLE : ATTENTION AUX FUITES

Les propriétaires sont responsables de la canalisation souterraine d'alimentation entre le compteur et la maison. Il vous appartient donc de surveiller régulièrement votre compteur.

Vous avez constaté que votre consommation a augmenté et vous ne savez pas l'expliquer? Cela peut être dû à des changements récents dans votre logement, mais également à une fuite invisible.

Voici quelques informations et conseils pour vérifier simplement que votre installation n'a pas de fuite.

Vous pensez qu'il y a une fuite chez vous? Pour en être sûr, vous pouvez compter sur votre compteur.

Effectuez un relevé de votre compteur. Après quelques heures sans consommer d'eau (boisson, chasse d'eau, lave-vaisselle, lave-linge... le mieux est de le faire de nuit), si les chiffres sont identiques, tout va bien. S'ils ont changé, il y a probablement une fuite.



### COMMENT LOCALISER UNE FUITE ?

- Fermez les robinets d'arrivée d'eau les uns après les autres et regardez les chiffres de votre compteur à chaque fois.
- Dès que les chiffres de votre compteur cessent de tourner, vous avez détecté le circuit où est située la fuite.

Si malgré tout vous n'arrivez pas à localiser la fuite, contactez votre plombier.

Vérifiez régulièrement vos chasses d'eau, cumulus, canalisations.....

### ENSEMBLE SURVEILLONS NOTRE CONSOMMATION

Surveillez votre consommation à réception de votre facture. Toute consommation anormale doit vous alerter.

## Pour l'hiver pensez à protéger votre compteur du gel

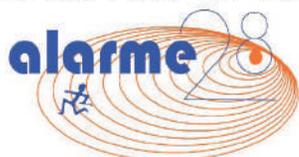
Cette année quelques branchements ont été réalisés à cause de fuites avant compteur.

Rue de la Badonnerie, une canalisation a été réparée à la suite d'une cassure.

**Si vous constatez une fuite avant compteur ou toute trace d'humidité, de remontée d'eau sur le sol, sur le trottoir ou la voirie : prévenez la Mairie le plus rapidement possible.**

*Au service de votre sécurité depuis + 30 ans...*

*C'est une garantie !*



Automatisme de portail DAITEM  
Surveillance vidéo, Coffre fort et Interphone sans fil.

Alarme sans fil DAITEM  
Insensible à la foudre  
Fabrication française  
Garantie 5 ans



Alarmes et automatismes  
de la maison



Place Rotrou - DREUX - ☎ 02 37 42 09 50 - E-mail : [alarme28@wanadoo.fr](mailto:alarme28@wanadoo.fr)



## Voirie

Les travaux de voirie réalisés sont subventionnés à 30% par le FDAIC (Fonds-Départemental- d'Aide aux Communes).

**Réalisation du parking autour de l'atelier municipal.** Mise à niveau de la surface et pose de grille pour l'écoulement des eaux de pluie.

**Impasse de Bécheret.** Remise en forme complète de cette voie de circulation qui était complètement défoncée

Un caniveau a été aménagé à l'entrée de l'impasse pour capter les eaux de pluies de la rue de Bécheret, complété par la pose d'un caniveau double revers central, de grille et aco-drain pour absorber les eaux de pluies qui se déverseront dans le réseau d'eaux pluviales.

Cette voirie est revêtue d'un béton bitumineux sur toute la surface.  
Impasse de Bécheret



### Accès au petit stade par le chemin.

Des poteaux métalliques sont scellés dans le sol tout en laissant un passage aux véhicules de 2 mètres de largeur. Cet aménagement réalisé par les employés communaux a pour but d'en interdire l'accès aux caravanes.



**Rue de Mérangle.** Certains tronçons de bordure de trottoir ont été remis à niveau avant la réfection de cette rue par le département.

## Tarifs de location de la salle Polyvalente Louis Pommereau

Les tarifs de la salle Louis Pommereau, à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2016 sont les suivants :

	COMMUNE	HORS COMMUNE
«Grande salle » location 24 heures	202€	386€
«Grande salle » location week-end 48 heures	314€	603€
«Grande salle» Vendredi 15h30 au samedi 9h00	101€	193€
«Cuisine » location 24 ou 48 heures	69€	108€
«Petite salle (1 ou 2) » location 24 heures	75€	135€
«Petite salle (1 ou 2) » location week-end 48 heures	148€	271€
«Chauffage grande salle » 24 heures (du 1 <sup>er</sup> octobre au 30 avril)	81€	81€
«Chauffage grande salle » 48 heures (du 1 <sup>er</sup> octobre au 30 avril)	162€	162€
«Chauffage petite salle » 24 heures (du 1 <sup>er</sup> oct.au 30 avril)	53€	53€
«Chauffage petite salle » 48 heures (du 1 <sup>er</sup> oct.au 30 avril)	106€	106€
«Vin d'honneur » grande salle	120€	203€
«Vin d'honneur » petite salle (1 ou 2)	62€	104€

*Le montant de la caution est fixé à 1000€.*

*Le chèque sera donné le jour de la remise des clés ainsi qu'une attestation d'assurance à la personne chargée de cette opération.*

## Environnement et espaces verts

### Réalisations de l'année 2016.

Les abords du parking haut de la salle polyvalente Louis Pommereau ont été modifiés. L'entreprise Bosson de St Lubin des Joncherets a été retenue pour réaliser les travaux. La plantation de quelques platanes ainsi que d'une haie d'arbustes aux feuilles et fleurs variées ont permis de remplacer avantageusement les barrières métalliques. Place St Vignerou, des plantations similaires ont été réalisées dans le but de cacher le poste d'assainissement.



En 2017, les travaux importants prévus sont la taille des platanes de la place de la Demi-lune à Mézières ainsi que la plantation d'une haie de charmilles derrière les tennis et le terrain de pétanque.

### Propreté des trottoirs et caniveaux.

Ah ! Comme notre village serait avenant si l'on pouvait s'y promener sans marcher sur des feuilles mouillées et donc glissantes, des crottes de chien et autres mottes de terre... Les trottoirs et caniveaux bien et régulièrement entretenus sont plus agréables à regarder. Essayons donc d'embellir notre village par l'entretien de nos maisons, de leurs abords ainsi que de nos rues.

Merci à tous.

# ALLAIN Valery & Ass.

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

43, rue de la Mairie

28500 MÉZIÈRES-EN-DROUAIS

Tél. : 02 37 43 84 95 - Fax : 02 37 62 00 69

Port. : 06 34 15 43 31

ENTREPRISE QUALIFIÉE  
(Qualifelec)

Bâtiment - Industrie - Tertiaire

Nouvelles Énergies

Pompe à chaleur - Climatisation

Chauffe eau Thermodynamique

Ventilation récupérateurs double flux

CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

Plafonds et sols basse température - Radiateurs à inertie accumulateurs - Programmeurs

COURANTS FAIBLES

Domotique - Réseaux Informatiques - Alarme

Automatisation portail - Interphone  
Antennes paraboles hertziennes

## SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES

LE 50 CM<sup>3</sup> SANS RISQUE  
« T'assures dans la vie ,  
alors assure sur la route »



### En 50 cm<sup>3</sup>, pour assurer, il faut se protéger

#### Le casque

Le casque est vital. Il est donc obligatoire et indispensable ! Bien sûr, il ne sert que si tu le portes sur la tête et que tu l'attaches correctement. Dans ton coffre ou à ton poignet, il ne te sera absolument pas utile. Opte pour un casque homologué (avec l'étiquette blanche E) et de préférence intégral.

#### Un casque, ça se change.

Remplace-le tous les 5 ou 7 ans et évidemment après un choc important. 47,4 % des personnes tuées à cyclomoteur sont âgées de 15 à 20 ans

Pour conduire une moto (cylindrée comprise entre 51 cm<sup>3</sup> et 125 cm<sup>3</sup>), il faut avoir au moins 16 ans et posséder le permis A1.

#### Les feux de jour

Pour ta sécurité, allume tes feux même dans la journée. C'est obligatoire depuis le 2 mars 2007.

Tu seras ainsi mieux vu des autres usagers de la route.

#### Le débridage

C'est interdit et sanctionné. Ton cyclo (freins, pneus, etc.) est conçu pour une vitesse maximum de 45 km/h. Au-delà de cette vitesse, danger ! Un 50 cm<sup>3</sup> débridé n'est donc pas autorisé à rouler parce que c'est très risqué ! En cas d'accident, tu risques de ne plus être assuré. Et lors d'un contrôle, il peut être immobilisé voire même confisqué.

#### Le transport d'un copain

Il faut que ce soit marqué sur ta carte grise ou sur le certificat de conformité de ton 50 cm<sup>3</sup> (remis lors de l'achat). Bien sûr, ton passager doit aussi porter un casque.

#### L'assurance

Elle est obligatoire pour les dommages causés aux autres. Vérifie que tes dommages corporels sont bien pris en compte.

### Pour conduire un 50 cm<sup>3</sup>

Il faut avoir au moins 14 ans et être titulaire du Brevet de sécurité routière (BSR). Le BSR est une formation obligatoire pour tous les conducteurs de cyclo nés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1988, quel que soit leur âge.

Ce brevet est constitué d'une partie théorique et d'une formation pratique.

- La partie théorique est validée par l'Attestation scolaire de sécurité routière de premier niveau (ASSR 1) passée en cinquième ou de l'Attestation scolaire de sécurité routière de second niveau (ASSR 2) passée en troisième ou de l'Attestation de sécurité routière (ASR).
- La formation pratique est constituée d'un stage obligatoire de 5 heures en circulation.

Le véhicule est fourni par l'organisme de formation agréé par le préfet (école de conduite, association, etc).

### Respecte toujours les règles !

- Ne te faufile pas entre les voitures.
- Ne change pas de file brusquement.
- Respecte les règles de priorité.
- Signale systématiquement tes changements de direction.
- Ne dépasse jamais par la droite.
- N'oublie pas d'utiliser tes rétroviseurs.
- Respecte les limitations de vitesse, notamment dans les zones limitées à 30 km/h !
- Et évidemment, pas d'alcool !

### N'oublie jamais les conseils suivants :

- Protège-toi par des vêtements épais et solides.
- Porte toujours des gants pour éviter les brûlures en cas de chute, même quand il fait chaud.
- Anticipe ! Sois attentif aux réactions des autres

**CENTRE DE CONDUITE ET DE SECURITE**

28



DREUX

**école de conduite**

**Pascal RENAUX**

Galerie Jeanne D'Arc - Place Mésirard - 02 37 46 39 11

autoecolerenauxvigeon@orange.fr

## ATTENTION AU STATIONNEMENT

Le décret n°2015-808 relatif au plan d'actions pour les mobilités actives et au stationnement, paru au Journal officiel samedi 4 juillet, contient plusieurs dispositions pour favoriser la circulation des piétons et des vélos. Parmi elles, la création **d'un nouvel article dans le code de la route** qui punit d'une amende forfaitaire de 135 € les arrêts ou stationnements «très gênants». Est notamment considéré comme «très gênant», l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule :

- dans une voie de bus
- sur un emplacement réservé aux personnes handicapées ou aux transports de fonds
- sur les passages piétons sur les voies vertes et pistes cyclables
- à proximité des signaux lumineux de circulation ou des panneaux de signalisation lorsque le gabarit du véhicule est susceptible de masquer cette signalisation à la vue des autres usagers
- au droit des bouches d'incendie
- et sur les trottoirs «à l'exception des motocyclettes, tricycles à moteur et cyclomoteurs». (En prenant bien sûr toujours garde à ne pas gêner la circulation des piétons !). Ils resteront redevables de l'amende à 35 € au titre de la contravention pour «stationnement gênant».



T.M PEINTURE

COACH A VOTRE SERVICE POUR VOTRE TRAVAUX

PEINTURE	DECORATION	PLACO
PLOMBERIE	ELECTRICITE	SOL PVC

MONTALESCOT THIERRY

7 RUE DU HIEZ  
28500 MÉZIÈRES EN DROUAIS  
PORT 06 62 66 88 98

tmontalescot@free.fr





## Informations municipales

### BRUITS DE VOISINAGE

Les bruits de voisinage sont liés au comportement de chacun d'entre nous, aux objets, appareils ou outils que nous utilisons, aux animaux dont nous avons la garde. Dès lors qu'ils sont émis aux heures de repos, de façon répétée ou intense, les bruits peuvent porter atteinte au droit à la tranquillité de nos voisins.

Il est important que chacun d'entre nous fasse appel sinon à son civisme du moins à sa courtoisie, afin d'éviter des conflits de voisinage inutiles.

Les voisins doivent être prévenus des fêtes organisées chez vous.



Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés avec des outils ou des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne sont autorisés les dimanches et jours fériés qu'entre 10h00 et 12h30. **(Arrêté municipal du 12/07/1990)**

### CHIENS ET CHATS ERRANTS

Les chiens errants constituent une gêne pour la population. Il est interdit de laisser divaguer les chiens sur la commune sous peine de procès-verbaux et de poursuites conformément à la loi.

**(Arrêté municipal du 08/10/81995)**



Les chiens et les chats errants peuvent faire l'objet d'une saisie, par arrêté du maire, et d'une conduite à la fourrière. Ils sont restitués à leurs propriétaires seulement après paiement des frais de fourrière.

### CIRCULATION SUR LES CHEMINS COMMUNAUX

Elle est interdite (sauf pour les riverains) sur :

- Cr 36 dit des côtes de la Noë Robert
- CR 25 dit des Bastes
- CR 37 dit des Bois des Côtes
- CR 58 dit des Folies
- CR 18 de Marsauceux à Prémont jusqu'au CD308

**(Arrêté municipal du 08/07/1997)**



### CHIENS QUI ABOIENT DE JOUR OU DE NUIT

Dans le cas où les aboiements de chiens de jour ou de nuit constituent une gêne avérée pour le voisinage, ils aboient aussi parce qu'on les place dans des situations où ils peuvent le faire. Et très souvent parce que leur maître ne leur a pas appris à se taire, quand ce dernier ne les encourage pas involontairement dans ce travers.

N'oubliez pas que la loi ne sanctionne pas les aboiements, mais le fait qu'un propriétaire ne prenne pas toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage (mauvais traitement, chien laissé seul toute la journée, mauvaises conditions d'hygiène, et...). Cette réglementation s'applique 24h sur 24h **(article R1334-31, et articles R1337-7 à R1337-10 du code de la santé publique).**

- Prévenir par courrier
- Constater ou faire constater les faits

Le plus souvent, votre voisin prendra alors les mesures nécessaires une fois mis devant le fait accompli (dressage, collier-anti-aboiement, dog sitting...).

### ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET DES CANIVEAUX

Les propriétaires ou les locataires des maisons situées en bordure de la voie publique, sont tenus de balayer, de désherber, de nettoyer les trottoirs et les caniveaux ou de faire réaliser ce travail par une entreprise, afin de les maintenir dans un parfait état de propreté. De même en cas de neige et de verglas, les propriétaires, locataires sont tenus de casser la glace et de balayer la neige le long de leur propriété afin de maintenir un passage piéton.

Pour éviter les glissades en cas de verglas ou de neige gelée ou durcie, vous devez répandre du sel ou des produits abrasifs (cendre, sable).

### DÉPÔT DE DÉTRITUS

Tout dépôt de débris est interdit sur les terrains et chemins communaux ainsi que dans les bois et terrains privés. Des déchetteries sont à votre disposition pour recevoir tous vos déchets.



## ASSAINISSEMENT

Avant d'effectuer votre branchement d'assainissement vous devez faire une demande à l'agglomération du pays de Dreux.

## RÉSEAU D'EAUX PLUVIALES

Il est rappelé que le réseau d'écoulement des eaux pluviales est réservé pour les eaux de pluies de voirie.

**Tout autre rejet n'est pas autorisé.**

### A SAVOIR :

Lorsque vous vendez ou quittez une location, n'oubliez pas de faire relever votre compteur électrique par la SICA-ELY, le GAZ par GEDIA et le compteur d'eau par la mairie.

## EAU POTABLE : ATTENTION AUX FUITES

Les propriétaires sont responsables de la canalisation souterraine d'alimentation entre le compteur et la maison. Il vous appartient donc de surveiller régulièrement votre compteur.

### «J'ai l'impression d'avoir une fuite d'eau»

Comment le vérifier rapidement ?

Vous pouvez procéder à un test très simple : dans la journée ou la nuit vérifiez que tous vos robinets et machines consommant de l'eau sont à l'arrêt. Ensuite, notez ce qu'indique l'index de votre compteur (les derniers chiffres qui affichent votre consommation en litres).

Quelque temps après, vérifiez que ces chiffres n'ont pas changé. Si les chiffres sont plus élevés, il y a probablement une fuite sur votre installation.

Vérifiez les robinets qui gouttent ou plus, votre chasse d'eau (quelques gouttes d'eau finissent par faire des mètres cube).

Il vous appartient de surveiller régulièrement votre compteur et d'engager les travaux d'éventuelles réparations.

**Pour l'hiver pensez à protéger votre compteur du gel.**

## DERATISATION

Les propriétaires et les occupants d'un immeuble sont tenus d'assurer un entretien satisfaisant des bâtiments et de leurs abords et en particulier de mettre en œuvre les mesures préventives et curatives de lutte contre l'infestation.

Les habitations et le matériel peuvent être endommagés par les rongeurs rats et souris.

### Rongeurs domestiques

→ Dommages causés par les rongeurs

Les rongeurs provoquent de nombreux dommages :

- ◆ coupure de fils électriques susceptibles de provoquer des incendies;
- ◆ trous;
- ◆ surfaces souillées d'urine et de déjections;
- ◆ tuyaux de ventilation troués et souillés;
- ◆ détérioration des systèmes de chauffage;
- ◆ vecteurs de maladie.

→ Points de vigilance du bâti

Il faut soupçonner une infestation par des rats ou des souris lorsque l'on entend durant la nuit des bruits de trottement et de grattement dans les murs ou que l'on trouve des objets rongés ou mordillés ou des emballages de produits alimentaires endommagés. La présence de déjection et d'urine, de terriers ou de trous dans les murs des fondations sont des signes d'infestation.

## BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Circulaire du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts :

Les déchets dits « verts » issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbres, d'élagages, de débroussaillage et autres pratiques similaires constituent des déchets quel qu'en soit le mode d'élimination ou de valorisation. S'ils sont produits par des ménages, ces déchets constituent alors des déchets ménagers.

En application de l'annexe 11 de l'article R.541-8 du code de l'environnement établissant la liste des déchets, les déchets biodégradables de jardin et parcs relèvent de la catégorie de déchets municipaux, entendus comme déchets ménagers et assimilés. En conséquence, **dès lors que ces déchets verts sont produits par les ménages, leur brûlage en est interdit en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental.** Le brûlage à l'air libre est une pratique polluante.

Brûler 50 kg de végétaux, c'est émettre autant de particules



finies que rouler 18 000 km avec une voiture à essence récente ou 6 000 km pour une voiture diesel récente! Les expositions répétées à des niveaux modérés de particules dans l'air peuvent avoir un impact sanitaire.

Jean-Claude Goyer



9, rue du Clos d'Amour  
28350 Saint-Lubin-des-Joncherets

Création et entretien parcs et jardins  
Clôtures • Dallage  
Terrasse bois • Arrosage intégré  
Gazon de placage

Tél. : 02 32 58 03 83 - 06 11 19 46 95 • Fax : 02 32 58 08 60  
E-mail : [bossonpaysagiste@gmail.com](mailto:bossonpaysagiste@gmail.com) siret : 501 238 216 00011



Création / Impression



Logos, flyers, cartes de visite, dépliants, poster,  
brochures, calendriers, faire-part, reliures, tampons,  
tirage de plans...

16 rue Jules Passetoup - 28100 DREUX  
Tél. : 02 37 42 89 14 - [contact@acr-repro.com](mailto:contact@acr-repro.com)

[www.acr-repro.com](http://www.acr-repro.com)



ZAC DES FORTS - ROUTE DE MARSAUCEUX - 28500 CHERISY  
TEL . 02.76.89.11.30

***TOUTE L'EQUIPE DE  
VOTRE INTERMARCHÉ CHERISY  
vous accueille du***

<b><i>Lundi</i></b>		<b><i>14 h 30 - 19 h 30</i></b>
<b><i>Mardi</i></b>	<b><i>9 h 00 - 12 h 30</i></b>	<b><i>15 h 00 - 19 h 30</i></b>
<b><i>Mercredi</i></b>	<b><i>9 h 00 - 12 h 30</i></b>	<b><i>15 h 00 - 19 h 30</i></b>
<b><i>Jeudi</i></b>	<b><i>9 h 00 - 12 h 30</i></b>	<b><i>15 h 00 - 19 h 30</i></b>
<b><i>Vendredi</i></b>	<b><i>9 h 00 - 12 h 30</i></b>	<b><i>15 h 00 - 19 h 30</i></b>
<b><i>Samedi</i></b>	<b><i>9 h 00 - 13 h 00</i></b>	<b><i>14 h 30 - 19 h 30</i></b>
<b><i>Dimanche</i></b>	<b><i>9 h 00 - 12 h 15</i></b>	

**DRIVE INTERMARCHÉ : [www.intermarché.com](http://www.intermarché.com)**

**Mariages**



Brice **Popot** et Friederike **Muller**.....25 juin  
 Régis **Destobbeleire** et Aurélia **Thomas** .....30 juillet  
 Mickaël **Pommier** et Elise **Knipper** ..... 13 août  
 Hafida **Benahmed** et Zakaria **El Moussaoui**.....27 août  
 Thomas **Lavialle** et Estelle **Loiseau** ..... 19 septembre

**Naissances**



Maryam **Benahmed** .....5 mars  
 Martin **Lustrement** ..... 17 juin  
 Abel **Martin** .....12 juillet  
 Rose **Belguessoum** .....21 août  
 Elisa **Borget** ..... 22 septembre  
 Maël **Linck**.....5 novembre  
 Nell **Laverdure** .....8 novembre

**Décès**



Josyane **Eckert** .....6 mars  
 Catherine **Marcus**.....23 juin  
 Ancelin **Baudouin**.....28 août



**Sébastien MAURY**  
 Artisan électricien

**Electricité générale :**

- ➔ Neuf et rénovation, remise aux normes
- ➔ Chauffage électrique, gestionnaire d'énergie, ventilation (VMC simple et double flux)
- ➔ Motorisation de portail, porte de garage et volets roulants
- ➔ Courants faibles, réseaux informatiques, alarme
- ➔ Contrôle d'accès, portier et interphone audio et vidéo
- ➔ Domotique et automatisme du bâtiment

 **02 37 43 79 55** -  **06 13 80 28 99**

3, rue des Ecoles - 28500 Marsauceux – centrelec28@orange.fr



## JANVIER

- JEU.05** Réunion club – Loisirs troisième âge  
13h30 Salle Louis Pommereau
- SAM. 14** Vœux du maire  
11h00 Salle Louis Pommereau
- JEU.19** Réunion club – Loisirs troisième âge - Assemblée Générale  
13h30 Salle Louis Pommereau
- VEN.20** P2M – Assemblée générale  
18h00 Salle Louis Pommereau
- DIM.24** SCI Etang de la Noë Robert - Assemblée générale de la  
10h00 Salle Louis Pommereau

## FÉVRIER

- JEU.02** Réunion club – Loisirs troisième âge  
13h30 Salle Louis Pommereau
- SAM.04** APEL ST Martin/Ste Agnès – Soirée à thème  
19h Salle Louis Pommereau
- DIM.12** Concours de belote Club – Loisirs troisième âge  
13h30 Salle Louis Pommereau
- JEU.16** Réunion club – Loisirs troisième âge  
13h30 Salle Louis Pommereau
- SAM.18** Etoile de Marsauceux - Réunion Cartes (belote-poker)  
13h30 Salle Louis Pommereau
- SAM.25** Société de chasse Union des Propriétaires  
Repas des chasseurs 12h00 Salle Louis Pommereau

## MARS

- JEU.02** Réunion club – Loisirs troisième âge  
13h30 Salle Louis Pommereau
- VEN.03** École de Marsauceux – Bal USEP  
9h15/11h15 Salle Louis Pommereau
- VEN.03** Amicale du SRP – Soirée déguisée  
17h/21h Salle Louis Pommereau
- SAM. 11** École de Marsauceux – Soirée Zumba  
19h/20h Salle Louis Pommereau
- JEU 16** Réunion club – Loisirs troisième âge - Repas  
12h Salle Louis Pommereau
- SAM. 18** ASC Mézières – Spectacle ALSH Salle Louis Pommereau
- SAM. 25** P2M – La voix des champs – Journée chorale  
Salle Louis Pommereau
- JEU.30** Réunion club – Loisirs troisième âge  
13h30 Salle Louis Pommereau

## AVRIL

- DIM.02** APEL St Martin / Ste Agnès - Foire à la puériculture  
8h00 Salle Louis Pommereau
- JEU.13** Réunion club – Loisirs troisième âge  
13h30 Salle Louis Pommereau

- JEU. 27** Réunion club – Loisirs troisième âge  
13h30 Salle Louis Pommereau

## MAI

- LUN.01** SCI Etang de la Noë Robert - Lâcher de truites  
8h00 Etang de la Noë Robert
- LUN. 01** Amicale des Parents d'élèves du SRP - Foire à la Puériculture  
8h00 Salle Louis Pommereau
- LUN.08** Armistice 1945 Cérémonie  
11h00 Cimetière Mézières
- JEU.11** Réunion club – Loisirs troisième âge  
13h30 Salle Louis Pommereau
- VEN.12** Amicale du SRP -Théâtre l'Atelier de la Grange  
20h30 La Grange Mézières
- SAM.13** Amicale du SRP -Théâtre l'Atelier de la Grange  
20h30 La Grange Mézières
- DIM.14** Amicale du SRP -Théâtre l'Atelier de la Grange  
17h La Grange Mézières
- VEN.19** Amicale du SRP -Théâtre l'Atelier de la Grange  
20h30 La Grange Mézières
- SAM.20** Amicale du SRP -Théâtre l'Atelier de la Grange  
20h30 La Grange Mézières
- DIM.21** Amicale du SRP -Théâtre l'Atelier de la Grange  
17h La Grange Mézières
- DIM.21** Randonnée pédestre  
9h Départ de la mairie
- JEU.25** Réunion club – Loisirs troisième âge  
13h30 Salle Louis Pommereau
- VEN.26** Etoile de Marsauceux – Assemblée générale  
Stade Robert Papin

## JUIN

- JEU.08** Réunion club – Loisirs troisième âge - buffet froid  
12h00 Salle Louis Pommereau
- SAM.10** ASC Mézières famillatHLon  
9h30/17h00 Salle Louis Pommereau
- DIM.11** Eglise protestante unie de Dreux/Marsauceux  
Fête de la paroisse  
10h Salle Louis Pommereau
- VEN.16** OGEC St Martin/ Ste Agnès - Kermesse de l'École  
16h30 Salle Louis Pommereau
- SAM.17** P2M : journée Patrimoine de Pays  
10h00 /18h00 Salle Louis Pommereau
- DIM.18** P2M : journée Patrimoine de Pays  
10h00 /18h00 Salle Louis Pommereau
- DIM.18** Foire à tout : Etoile de Marsauceux  
8h00 Stade Robert Papin
- JEU.22** Réunion club – Loisirs troisième âge  
13h30 Salle Louis Pommereau



**VEN.23** Amicale des parents d'élèves du SRP- Kermesse  
18h Ecole de Marsauceux

**SAM.24** Amicale du SRP- Théâtre de la troupe de  
« L'homme en noir »  
20h30 Salle Louis Pommereau

## JUILLET

**JEU.06** Réunion club – Loisirs troisième âge  
13h30 Salle Louis Pommereau

**MAR.14** Fête nationale - Mairie  
Salle Louis Pommereau

**MER.19** Réunion club – Loisirs troisième âge  
13h30 Salle Louis Pommereau

## AOÛT

**JEU.03** Réunion club – Loisirs troisième âge  
13h30 Salle Louis Pommereau

**JEU.17** Réunion club – Loisirs troisième âge  
13h30 Salle Louis Pommereau

**JEU.31** Réunion club – Loisirs troisième âge  
13h30 Salle Louis Pommereau

## SEPTEMBRE

**SAM.02** ASC Mézières – Forum des associations  
9h/17h Salle Louis Pommereau

**DIM.03** Amicale Tennis – Vide grenier  
7h/18h Rue des Forges

**VEND 8** Société de chasse Union des propriétaires  
Assemblée générale  
19h Salle Louis Pommereau

**JEU.14** Réunion club – Loisirs troisième âge  
13h30 Salle Louis Pommereau

**VEN.15** Bibliothèque « Au coin du livre » - Assemblée générale  
20h30 Salle Louis Pommereau

**SAM .01** P2M Journées du patrimoine  
10h/18h Salle Louis Pommereau

**DIM.17** P2M Journées du patrimoine  
10h/18h Salle Louis Pommereau

**VEN.22** Amicale du SRP - Théâtre l'Atelier de la Grange  
20h30 Salle Louis Pommereau

**SAM.23** Amicale du SRP - Théâtre l'Atelier de la Grange  
20h30 Salle Louis Pommereau

**JEU.28** Réunion club – Loisirs troisième âge  
13h30 Salle Louis Pommereau

## OCTOBRE

**JEU.12** Réunion club – Loisirs troisième âge  
13h30 Salle Louis Pommereau

**DIM.15** Repas des Anciens Mairie  
12h30 Salle Louis Pommereau

**DIM. 22** APEL St Martin/ Ste Agnès-Foire à la Puériculture  
8h Salle Louis Pommereau

**JEU 26** Réunion club – Loisirs troisième âge  
13h30 Salle Louis Pommereau

**MAR. 31** Amicale du SRP - Soirée Halloween  
17h/23h30 Salle Louis Pommereau

## NOVEMBRE

**JEU.09** Réunion club – Loisirs troisième âge  
13h30 Salle Louis Pommereau

**SAM.11** Cérémonie Armistice 1918  
11h Cimetière de Mézières

**DIM.12** Amicale des Parents d'élèves du SRP- Foire aux Jouets  
8h Salle Louis Pommereau

**VEND.17** Amicale des Parents d'élèves du SRP – Assemblée générale  
20h30 Salle Louis Pommereau

**SAM . 18** OGEC St Martin/Ste Agnès - Loto  
18h30 Salle Louis Pommereau

**JEU.23** Réunion club – Loisirs troisième âge  
13h30 Salle Louis Pommereau

**DIM.26** Etoile de Marsauceux - Loto  
13h30 Salle Louis Pommereau

## DÉCEMBRE

**DIM.03** Club Loisirs troisième âge - Concours de belote  
13h30 Salle Louis Pommereau

**JEU. 07** Réunion club – Loisirs troisième âge  
13h30 Salle Louis Pommereau

**SAM.09** Arbre de NOEL - Mairie  
14h00 Salle Louis Pommereau

**DIM.10** Amicale du SRP – Théâtre de la troupe de  
« L'homme en noir »  
15h Salle Louis Pommereau

**SAM.16** ASC Mézières – soirée dansante  
Salle Louis Pommereau

**DIM.17** ASC Mézières – soirée dansante  
Salle Louis Pommereau

**JEU.21** Réunion club – Loisirs troisième âge  
13h30 Salle Louis Pommereau

**VEN 22** APEL St Martin/Ste Agnès - Arbre de Noël  
15h00 Salle Louis Pommereau

Jean-Claude Goyer

**La VOIX DES CHAMPS :**  
répétition tous les mardis de 19h50 à 22h30.  
Salle Louis Pommereau.



**Liste des rues de Mézières :**

AVENIR (rue de l')	B3-C3-D3
BECHERET (rue de)	A2-B2-B3-B4
BREUIL (impasse du)	B4
CALVAIRE (impasse du)	B4-C4
CHAMPEAUX (rues des)	B5
EGLISE (place de l')	B4
ETANGS (rue des)	C4-C5
GRANDE RUE	A5-B4-B5
HAIE BERGERE (rue de la)	C3
MAIRIE (rue de la)	B4-C4-D4-E4-F4
NOYERS (chemin des)	B2-B3-C2
PLATANES (place des)	A5
SABOTIER (place du)	C4
SAINT-MARTIN (rue)	B5
SAINT-MARTIN (place)	B5

## Mézières-en-Drouais

Etangs de Mézières - Ecluzelle



## Liste des rues de Marsauceux :

ARSENAL (rue de l')	G3	MARE (impasse de la)	G3
ARSENAL (place de l')	G3	MERANGLE (rue de)	G3-H3
BADONNERIE (impasse de la)	G4	MESNIL (impasse du)	F2-G2
BADONNERIE (rue de la)	G3-G4	MESNIL (rue du)	E1-F2-G2
BOULANGERIE (impasse de la)	G3	MEZIERES (rue de)	F3-G3
CENTRE (rue du)	G3	NEAUFLE (rue de)	G4
CLOS AUX PRÊTRES (rue du)	G3	PENDANTS (rue des)	F3
ECOLLES (rue des)	E3-F3	PLANTES (rue des)	F2
EOLIENNE (rue de l')	G2	POMMERAIE (impasse de la)	H3-H4
GARENNE (chemin de la)	E2	PRESSOIR (impasse du)	G3
GAS (rue des)	G3-G4	REGIE (rue de la)	F2-F3
FORGES (rue des)	G3-G4	SAINT-VIGNERON (place de la)	G4
HEZ (rue du)	G4	TEMPLE (rue du)	G2-G3-F3
LIBERATION (rue de la)	G4-H4-H5	TOUR (rue de la)	F1
MAIRIES (impasse des)	G3	TREILLEBOIS (rue de)	G4
MAIRIES (rue des)Forges	3-F4	VENTES (impasse des)	F2
		VERGERS (rue des)	F2



## Eglise Saint Martin de Mézières

A la majuscule près, le même mot désigne la communauté des chrétiens et l'édifice destiné à la liturgie. Comme de nombreux villages, Mézières possède son église. Mais, qui prenait l'initiative de la construction ? Dans bien des cas, l'évêque du lieu en décidait. Cependant la contribution des habitants, du peuple, n'en est pas moins certaine ; la volonté des fidèles de construire une église fut effective. Un maître d'œuvre, nous disons aujourd'hui un architecte, est alors choisi : maître charpentier, tailleur de pierre, maître des maçons, c'est un homme formé par la pratique. Eglise de village ou cathédrale, il est bien le maître de l'œuvre.

## Les corvées

Lentement, le village s'éveille sous la clarté du jour. Des maisons silencieuses, les hommes sortent, quelques uns encore ensommeillés ; les uns et les autres se rejoignent sur le chemin qui mène à l'étang. A part quelques saluts, la marche est silencieuse. Arrivés sur les bords de l'étang, les hommes regardent les rives embroussaillées ; l'étroit ruisseau qui s'échappe de la rive est envahi par les ronces et les herbes folles, les quelques abreuvoirs aménagés au bord de l'eau sont devenus inaccessibles.

« Nous avons du travail pour plusieurs jours » dit l'un des paysans.

Tous ont été convoqués par le seigneur du village selon la coutume que l'on appelle « Les Corvées » ; à cette époque médiévale et en cette région du Thimerais, les corvées sont les travaux nécessaires, périodiques ordonnés par le seigneur ; par exemple : l'émondage des haies, la création et l'entretien des chemins, le nettoyage des gués, le curage des fossés. . .

A l'origine les corvées sont lourdes pour les paysans, il y a des injustices inacceptables, des révoltes surgissent. Peu à peu, on en viendra à quelques jours par an, selon la coutume ou l'usage. Au 16ème siècle, les corvées perdront leur caractère impératif ; les travaux naturellement se poursuivront afin de favoriser la mise en valeur agricole des terres.

Aujourd'hui ce mot « corvée » est présent dans notre vocabulaire populaire ; le mot a une longue histoire : issu naturellement de la langue latine, c'était une invitation à se rassembler, être ensemble. . .

M. Garnier



## Elevage de chèvres et Fromagerie du Bois des Louvières - Marsauceux

**Vente à la ferme**  
**Fromages de chèvre fermiers**

9h-13h et 14h-19h  
tous les jours sauf le dimanche  
après-midi.

02.37.43.80.86

[www.boisdeslouvieres.fr](http://www.boisdeslouvieres.fr)



Perche cendré

Ste Maure

Crottin demi-sec



## Accueil des nouveaux habitants

La commune, comme chaque année, a organisé l'accueil des nouveaux habitants à la salle Louis Pommereau.

Lors de son discours, Monsieur le Maire a exposé les projets réalisés et ceux en cours de réalisation, ensuite chaque président d'association est intervenu pour présenter ses activités.

A l'issue des diverses présentations et après la remise de notre bulletin municipal aux maires des communes voisines ainsi qu'aux annonceurs, nous avons pris le verre de l'amitié accompagné des petits fours préparés par les membres du conseil avec l'aide précieuse de leurs conjoints.





## Fêtes des voisins

La fête des voisins est une belle initiative, un grand merci à ceux qui l'organisent.

Alors, ne passez pas à côté de ce moment de convivialité, vous pouvez la faire quand vous voulez. Il faut oser se lancer, vous ne ferez que des heureux.

On échange, on partage, on apprend à se connaître, on crée des liens...

N'hésitez pas et surtout prenez des photos à nous transmettre en mairie et donnez-nous vos impressions concernant cette rencontre magique...



# I.C.S

**INSTALLATION - DÉPANNAGE  
CHAUFFAGE - PLOMBERIE  
SALLE DE BAINS - CARRELAGE**



06 66 33 88 40 ou 02 37 82 39 57

ics28210@gmail.com



# ERIC BAZEMONT

## Artisan Maçon

*Neuf et  
Rénovation*

*Isolation - Couverture*

*Maçonnerie de briques, pierres, pavés...*



25, rue des Passerelles  
Le Mesnil Ponceau  
28210 VILLEMEUX-SUR-EURE

Tél. : 02 37 82 40 94  
Port : 06 83 36 00 70



## Randonnée pédestre du 15 mai 2016

Le temps maussade n'a pas découragé les marcheurs, bien que ceux-ci soient peu nombreux.

Après nous être regroupés dans les voitures, nous avons pris la direction de Crécy-Couvé pour suivre « Les pas de la favorite de Louis XV ».

Voici ce que nous avons pu voir pendant cette balade : le miroir d'eau, la machine hydraulique, le moulin de Bellessière, le barrage, le château de Crécy, domaine de la Pompadour. Nous avons aussi traversé le village de Crécy qui a conservé le plan paysagé créé par M<sup>me</sup> de Pompadour.



Etant donné le temps incertain, nous ne pouvions pique-niquer à notre repaire habituel. Mais comme nous voulions finir cette belle journée ensemble, nous nous sommes rabattus à la mairie.

C'était une belle expérience à renouveler en espérant de nouveaux marcheurs...

## **BROSSET & FILS**

ENTREPRISE DE BATIMENT  
DEPUIS 1927

*Maçonnerie - Couverture  
Béton armé - Terrassements*

6, chemin du Fossé du Roi  
Le Petit Chérisy - 28500 Chérisy  
tel : 02 37 43 70 89  
mail : [brosset.al@wanadoo.fr](mailto:brosset.al@wanadoo.fr)



**LE FUR**  
**TRAITEUR**

- Pour vos réceptions
- Pour vos banquets
- Plats à emporter

☎ **02 37 42 45 60** Fax 02 37 46 43 95  
6, ROUTE DE CHARTRES **28500 VERNUILLET**



## 14 juillet

Dès 9H00 tout était prêt pour accueillir les adeptes du ping-pong. Une vingtaine de pongistes présents se sont bien affrontés. Merci à Thierry Ganther pour son aide.

Les vainqueurs : Cédric Daubin, Pascal Marais ainsi que Lætitia Rabaud

Après une courte pause, c'est reparti pour le concours de pétanque. Philippe et Marie-Claire toujours fidèles étaient là pour l'organisation.

Les vainqueurs : Patrick Clausel, Laurent Boisseau et Fabrice Champagne

Les coupes et les trophées récompensant les gagnants ont été offerts par l'agence Latour, que nous remercions.

Retenons une sympathique nouveauté cette année : deux structures gonflables qui, pour le plaisir de nos bambins, sont venues s'ajouter à tous les jeux existants.

Par ailleurs, nous remercions les associations pour leur aide en tenant les stands de jeux. Merci aussi à Eric qui anime toujours le tir à la corde avec beaucoup de brio et d'énergie.

En fin de journée, comme chaque année le traditionnel repas a été servi par les conseillers et leurs conjoints, repas suivi de la soirée dansante animée par Marion Leroy. Soirée qui n'a malheureusement attiré que peu de monde.

Le conseil municipal vous dit à l'année prochaine, venez nombreux!







## Repas des anciens

Nous voilà réunis de nouveau en ce dimanche 16 octobre pour passer une très belle journée avec nos habitants de plus de 65 ans.

Le discours d'accueil de Monsieur le Maire, avec une pensée pour nos chers disparus, est toujours très émouvant. Ensuite dégustation si appréciée du repas confectionné par la « **Gastronomie Vernolitaine** » et son chef, Monsieur Lefur.

Une petite nouveauté attendait nos convives en la personne d'un magicien, **Yannick Gruysters**, qui passa de tables en tables tout au long du repas.



Après avoir bien applaudi nos doyens de cette journée, Madame Lucienne, Verneuil 89 ans et Monsieur Louis Kilbourg 90 ans, les histoires et les chansons de nos hôtes ainsi que la musique permettent de passer un bel après midi.

A l'année prochaine...







# Agence Latour

FNAIM



**ACHAT - VENTE**

**02 37 46 93 90**

36 rue d'Orfeuill

28100 **DREUX**

Fax 02 37 42 60 01

Site : [www.agence-latour.fr](http://www.agence-latour.fr)

E-mail : [agence-latour@orange.fr](mailto:agence-latour@orange.fr)



**LOCATION - GESTION**

**02 37 62 80 22**

34 rue d'Orfeuill

28100 **DREUX**

Fax 02 37 46 08 64

Site : [www.location-dreux.com](http://www.location-dreux.com)

E-mail : [agencelatourgestion@wanadoo.fr](mailto:agencelatourgestion@wanadoo.fr)

**PARKING GRATUIT A L'AGENCE**

62 bis rue de Paris

28410 **GOUSSAINVILLE**

**RÉGION HOUDAN**

**02 37 43 24 44**

**PAVILLONS - PROPRIÉTÉS**

**APPARTEMENTS - TERRAINS - FONDS DE COMMERCE**

**La solution à tous vos projets Immobiliers**

**VENTE - ACHAT - LOCATION - GESTION - ASSURANCE LOYER**

*Estimations gratuites*

**5 AGENCES A VOTRE ÉCOUTE**



## 11 novembre 2015

C'est avec grand plaisir que nous avons constaté, cette année encore, la présence d'un grand nombre d'enfants et de parents dans la cour de la mairie pour cette commémoration.

Le discours de Monsieur le Maire, la minute de silence, la lecture de Manon puis la Marseillaise chantée par les enfants à l'initiative de M<sup>me</sup> Elodie Roger, directrice de l'école de Marsauceux, ont été écoutés dans une ambiance solennelle.

Cette matinée s'est terminée par le verre de l'amitié à la mairie.

En espérant que l'année prochaine de nombreux enfants participeront encore à cette cérémonie.



*Qualité Tradition*  
AU CŒUR DE LA FRAICHEUR



*Buquet & Fils*  
Tél. 02 37 43 70 01  
3, rue Charles-de-Gaulle - CHERISY

**ARTISAN**  
**BOUCHER - CHARCUTIER**  
Viandes de 1<sup>er</sup> choix



*Benoist*



Toutes compositions florales:  
Deuil,  
Mariage,  
Naissance  
etc...

41, rue St-Martin - 28100 DREUX  
7 bis, Place du Musée - 28100 DREUX

Tél. : **02 37 50 01 99**

# LHERMITE

## Equipement Loisir



CHERISY

### Matériel pour espaces verts et voirie

Salle d'exposition de 700 m<sup>2</sup>  
5 mécaniciens et 2 magasiniers  
Ouvert du Lundi au Samedi  
08h00 - 12h00 / 14h00 - 19h00  
(sauf du 01 novembre au 28 février,  
fermeture le samedi à 18h00)



LUISANT



JOHN DEERE

Kubota

STIHL®



HONDA

[www.lhermite-equipement-loisir.fr](http://www.lhermite-equipement-loisir.fr)

**DREUX :**

Rue du Plateau – BP 50061  
ZA Croix de Raville – 28500 CHERISY

Tél. : 02 37 46 45 33

Fax : 02 37 46 79 97

contact.cherisy@lhermite-el.fr

**CHARTRES :**

Route d'Illiers (face au rond-point)  
2, rue Jean Perrin – 28600 LUISANT

Tél. : 02 37 30 25 67

Fax : 02 37 30 71 63

contact.luisant@lhermite-el.fr

## École de Marsauceux

L'école primaire publique de Marsauceux dispose de cinq classes allant de la petite section au CE1. Notre école appartient au regroupement pédagogique des communes de Mézières-en-Drouais, Charpont, Ecluzelles et Ouerre qui accueille les élèves de CE2, CM1 et CM2.

Cette année, 135 élèves sont inscrits et les effectifs se répartissent de la façon suivante :

**Petite Section :** M<sup>me</sup> Fabre Dany avec 24 élèves.

**ATSEM :** Sylvie Glatigny

**Moyenne Section et Grande Section :**

M<sup>me</sup> Decroo-Keraudren Erika avec 29 élèves.

**ATSEM :** Patricia Tonein

**Moyenne Section et Grande Section :**

M<sup>me</sup> Blandel Cécile avec 31 élèves.

**ATSEM :** Patricia Tonein

**C.P :** M<sup>me</sup> Roger Elodie et M<sup>me</sup> Herrero-Nebot avec 23 élèves.

**C.E.1 :** M<sup>me</sup> Maillard Gwladys avec 27 élèves.

Le regroupement pédagogique peut compter sur le personnel de service : M<sup>mes</sup> Beauclair, Patriarche, Poupin, Ruffaut, Daubin-Lefevre et des Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM) : M<sup>mes</sup> Sylvie Glatigny et Patricia Tonein.

Chaque année, nous nous efforçons de proposer des événements liés aux apprentissages.

L'an dernier, les élèves de CP et CE1 ont eu le plaisir de se rendre au musée du Louvre.

Cette sortie sur Paris a marqué les mémoires avec la découverte des sarcophages et des sculptures de la Grèce antique.



Les élèves de PS, MS et GS avaient découvert la vie des escargots dans le Perche pendant que d'autres MS et GS découvraient des instruments de musique en haute Normandie.



Cette année, les élèves ont déjà eu la joie d'assister à une représentation à l'école :

◆ le 21 septembre, nous avons accueilli la troupe des Trois Chardons avec son spectacle « Gigote et dragon ».

De plus, mercredi 19 octobre, une coutume anglaise s'est installée à l'école avec la fête d'Halloween. Depuis deux ans, nous en faisons une tradition. Tous les enfants étaient costumés et ils ont interprété des chants en français et en anglais.

Tout était réuni pour célébrer gaiement cette fête des monstres : bonbons, décorations ...

Les parents avaient confectionné de délicieux gâteaux pour rendre ce moment encore plus agréable. Nous les remercions vivement.





◆ Le 11 novembre, comme pour chaque cérémonie commémorative, des élèves et leur famille répondent présents. Cette implication massive pour ce devoir de mémoire est particulièrement émouvante.

D'autres projets pédagogiques sont à venir :

- ◆ Le « p'tit tour à vélos » pour les CP au plan d'eau de Mézières-Ecluzelles.
- ◆ Des rencontres sportives par le biais de l'USEP pour les CE1, MS, GS.
- ◆ Un bal pour les classes de Moyenne et Grande section.
- ◆ Une classe de mer du 6 au 9 juin 2017 pour les élèves de CP à Carolles.
- ◆ Un spectacle sur le thème de l'eau le mercredi 22 mars pour les PS.MS.GS.et CE1.
- ◆ Un défilé de carnaval le mercredi 1er mars en lien avec l'ASC de Mézières en Drouais.



La kermesse des écoles le vendredi 23 juin à 18 heures à l'école de Marsauceux avec la présentation du spectacle des enfants.

Notre école poursuit ses travaux de rénovation avec l'installation de nouvelles portes, un circuit dans la cour pour les vélos et un espace dédié aux jeux de ballon.

Nous avons la chance d'être entourés de parents bénévoles très investis et qui participent au dynamisme de l'école. Une vente de sapins de Noël ainsi que la fameuse vente de livres « lire c'est partir » ont eu lieu courant novembre. Tous les bénéfices servent aux projets de sorties.

Le samedi 11 mars prochain à 20 heures à la salle des fêtes de Mézières-en-Drouais, une soirée Zumba sera organisée avec un coach sportif bénévole. Nous comptons sur une très grande participation des familles de tous les secteurs. Les fonds permettront de réduire le coût supporté par les familles des CP pour le projet classe de mer.

L'Amicale et les parents bénévoles proposent des activités périscolaires aux élèves durant l'année : le bal costumé, Halloween, la kermesse des écoles, sous la houlette de Mme Goujeon Marion. Notre école se veut accueillante et attractive. Les fonds récoltés nous permettent de proposer aux élèves des sorties et spectacles adaptés au projet pédagogique et aussi de renouveler le matériel qui leur est dédié.

Merci aux municipalités du regroupement, au SIRP, aux représentants des parents d'élèves, à l'AMICALE, à l'APEM et aux parents bénévoles pour leur implication permanente. Ils nous encouragent dans notre mission au sein de l'école de Marsauceux.

La Directrice



## GARAGE de la ROCADE

### R. GAUTHIER

MECANIQUE TOLERIE PEINTURE

TOUTES MARQUES

STATION LAVAGE

STATION CARBURANT

Route de Nogent-le-Roi  
28500 STE GEMME MORONVAL

**02 37 46 20 65**

Fax 02 37 42 61 78

rene.gauthier.dreux04@reseau.renault.fr



Dépannage ☎ **02 37 46 04 16**



## SIRP

Notre regroupement fonctionne au mieux grâce à l'investissement :

- des 2 équipes enseignantes compétentes et impliquées de l'ensemble du personnel du SIRP qui assurent avec efficacité le fonctionnement matériel
- des élus des 4 communes qui ont conscience de l'importance de l'éducation pour l'avenir de nos enfants
- de notre partenariat avec l'ASC qui permet d'offrir des activités de qualité

sans oublier l'Agglomération du pays de Dreux qui assure le transport des élèves et nous aide financièrement pour la partie « temps libre encadré ».

Concernant les travaux, nous avons pu réaliser cette année dans nos écoles :

### A Marsauceux :

- Installation d'une alarme anti-intrusion et détection des fumées
- Pose de 4 portes extérieures et verrous de sécurité sur une partie des fenêtres
- Élément imprévu : des fuites importantes sur les canalisations souterraines du réseau de chauffage ont dû être colmatées.

### A Ouerre :

- Remplacement de l'alarme incendie
- Pose de briques de verre et d'une porte dans le préau
- Élément imprévu : remplacement d'une gouttière située dans la réserve de la cantine. Cette fuite causait des inondations lors des fortes pluies.

Pour l'année 2017, nous envisageons à **Marsauceux** le remplacement des 3 dernières portes extérieures (ainsi toute la partie école maternelle et cantine sera terminée) et des réparations sur la toiture du pignon de la cantine et des toilettes de l'école élémentaire.

A **Ouerre**, nous allons continuer les embellissements extérieurs (travaux de peinture) réalisés par les agents municipaux et prolonger le mur de briques de verre du préau.

Concernant les activités périscolaires, le temps libre encadré et les TAP sont toujours assurés par le personnel du SIRP pour les premiers, et par les animateurs de l'ASC aidés par nos agents et des bénévoles pour les seconds.

Le taux de fréquentation est élevé et ces services donnent entière satisfaction.

Nous remercions les équipes de bénévoles qui interviennent sur les 2 écoles et nous permettent d'assurer l'encadrement de tous

les élèves grâce à leurs compétences et leur disponibilité. Leur aide nous est précieuse.

Les parents d'élèves nous soutiennent également.

Cette année, ils n'ont pas pu réaliser de travaux de rénovation comme en 2015, car nous n'avions pas les moyens financiers de leur fournir les matériaux (trop de mauvaises surprises évoquées



précédemment). Nous espérons pouvoir le faire à nouveau en 2017. Leur projet est de repeindre le hall d'entrée, le couloir et les sanitaires de l'école maternelle.

Comme vous le constatez, les envies, les projets ne manquent pas et, même si nous souhaitons la réalisation de tous ces aménagements, nous devons rester prudents et agir en fonction de nos possibilités financières.

La baisse des dotations de l'Etat met en péril les budgets communaux, nous ne pouvons donc pas augmenter leur participation. Par conséquent, nous ne souhaitons pas recourir à l'emprunt tant que cela est possible.

Sachez cependant que, tous ensemble, nous essayons de faire évoluer au mieux nos deux écoles.

Tous les intervenants de votre regroupement pédagogique vous souhaitent une belle année 2017.

Dominique De Vos Présidente du SIRP

**BRICO** **MARCHÉ**



**MAULETTE- Route de Gambais**

**BRICOLAGE  
DECORATION  
JARDIN  
BÂTI**

**Tél : 01 30 46 82 40**

Horaires d'ouverture :

Lundi Mardi Mercredi Jeudi  
Vendredi  
Dimanche

9h00 - 12h45 / 14h00 - 19h15  
9h00 - 19h15 sans interruption  
9h15 - 12h30

**NOUVEAU  
OPEL MOKKA X**

**OPEL OnStar®**  
on board \*



\*OnStar® on board = OnStar® à bord disponible de série ou en option selon la finition : votre assistant personnel de connectivité et de service.

**DREUX AUTOMOBILES**

6 bd de l'Europe - C.C. Plein Sud - 28500 VERNOUILLET - Tél. : 02 37 38 94 36



[www.groupe-berteaux.fr](http://www.groupe-berteaux.fr)



[facebook.com/groupeberteaux](https://facebook.com/groupeberteaux)



Ecole St Martin - Ste Agnès

## Ecole Saint Martin-Sainte Agnès

L'école St Martin-Ste Agnès à Mézières en Drouais accueille des enfants à partir de 2 ans et demi (toute petite section) jusqu'au CM2. Dans cette petite école de campagne, parents et enfants sont accueillis par cinq enseignantes soucieuses du développement et du bien-être de leurs élèves.

Vous pouvez prendre contact avec Madame Alcina Alpande par téléphone au 02 37 43 71 10 ou par mail à l'adresse suivante : [ecolestmartinsteagnesmezieres@orange.fr](mailto:ecolestmartinsteagnesmezieres@orange.fr) si vous souhaitez de plus amples renseignements concernant le fonctionnement, l'organisation ainsi que les activités proposées au sein de l'école.



### VOTRE VÉHICULE MOINS CHER AVEC LE CRÉDIT MUTUEL

Un crédit vous engage et doit être remboursé.  
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.



# SO.GA.MA.

## MENUISERIES PVC ET ALUMINIUM



**8, rue des Livraindières  
ZI NORD – BP10105  
28100 DREUX**

[WWW.SOGAMA.COM](http://WWW.SOGAMA.COM)



# TEL : 02.37.42.82.07



## Paroisse catholique

### *Mézières, Charpont, Ecluzelles et Chérisy*

Les paroisses de Charpont, Ecluzelles, Mézières sont réunies avec Chérisy (ainsi que Vernouillet, Broué, Tréon et d'autres encore...) au sein de la paroisse de St Etienne en Drouais dont le curé responsable est Monsieur l'abbé Lioult.

Vous trouverez toute information sur la vie de cette grande paroisse dans le bulletin « Ma paroisse » qui paraît chaque début de mois (disponible à l'église et chez les commerçants).

Notre prêtre accompagnateur, l'abbé Léon Douyon, tient une permanence chaque jeudi au presbytère de Chérisy (tel. 02 37 43 73 22).

### **Une messe est célébrée :**

à Mézières tous les quatrièmes dimanches du mois à 11 heures.

à Charpont lors de certaines grandes fêtes (à la dernière Toussaint).

à Ecluzelles à la St Jean en juin.

Les **cérémonies** de baptême, mariage, inhumation se font à

Mézières, Charpont, Ecluzelles selon le lieu de résidence des paroissiens.

Les **catéchismes** ont lieu à Chérisy un samedi matin sur deux :

1<sup>ère</sup> année pour les CE2

2<sup>ème</sup> année pour les CM1

3<sup>ème</sup> année pour les CM2

Aumônerie à partir de la 6<sup>ème</sup>.

L'église St Martin de Mézières est ouverte chaque jour de 10h à 18h, en hiver jusqu'à la tombée de la nuit.

### **Paroissiens délégués :**

**Claire Marie Bourget 02 37 43 71 41**

**Françoise Garnier 02 37 43 82 92**

Vous pouvez aussi vous adresser au secrétariat de la paroisse St Etienne

**Tèl : 02 37 64 11 46**

**mail : [contact@st-etienne-drouais.fr](mailto:contact@st-etienne-drouais.fr)**



## LOUCIE

### English

### After School

**Centre Nautique Du Pays Drouais  
28500 Mézières en Drouais - 06 22 48 81 87**

**ESL/ELF Graduated Teacher : Nelly  
Internationally Recognized**

**BridgeTEFL**  
Teach English as a Foreign Language.

## Le Centre Nautique du pays Drouais

L'année 2016 aura été l'année du changement, en effet le Centre Nautique dispose d'un nouveau président, un nouveau secrétaire et un nouveau trésorier. Accompagnés d'une équipe dynamique, ils font en sorte d'améliorer et de faire évoluer positivement le Club.

### Dates à retenir :

- pour le permis côtier mars, avril et juin 2017,
- une session fluviale prévue en juin.

### Activités proposées :

- quatre parcours en rivière en canoë allant de 5kms à 18kms afin de profiter des paysages en bordure de l'Eure.
- location des canoës, paddles, catamarans sur le plan d'eau. Des balades en voilier sont aussi possibles.
- stages de voile (opimist, open bic, planche à voile, catamaran) sont organisés pendant les vacances de pâques, d'été et de Toussaint. Il faut être âgé d'au moins 7 ans et il faut savoir nager.



Une animation voile a lieu tous les samedis après midi hors vacances.

Les écoles peuvent aussi venir faire de la voile durant la période scolaire.

L'équipe du Centre Nautique vous accueille dans la bonne humeur dans son club house. Possibilité de venir se détendre sur notre terrasse et se désaltérer ou même grignoter nos douceurs.

La fête du plan d'eau aura lieu le 20 et 21 mai, avec au programme des baptêmes en voiliers et restauration...



**SARL G. MAINI**  
marbrerie pompes funèbres

1, Chemin du cimetière  
28210 NOGENT-LE-ROI - 02 37 51 44 26  
31, avenue Kennedy (face à l'hôpital)  
28100 DREUX - 02 37 46 86 26  
1, rue Marc Chappey  
28500 VERNOUILLET - 02 37 42 46 19

**TRAVAUX DANS  
TOUS CIMETIÈRES**

Caveaux - Monuments  
Fleurs naturelles et artificielles  
**FUNÉRARIUM**  
Rue Louise Michel - Les Corvées  
28500 VERNOUILLET

**CONTRATS OBSEQUES**  
Organisation complète d'obsèques  
*Un service familial  
dans le respect des traditions*

**SARL DUROCASSES**  
marbrerie pompes funèbres

59, rue de Billy - 28100 DREUX

 **02 37 46 02 02**

Face cimetière ancien

- ⇒ TRAVAUX DANS TOUS  
CIMETIÈRES
- ⇒ CONTRATS OBSEQUES
- ⇒ FLEURS NATURELLES  
ET ARTIFICIELLES
- ⇒ FUNÉRARIUM
- ⇒ 24h/24 et 7 Jours/7



# SAS CRÉMATORIUM DE VERNOUILLET

Représentée par M. MAINI Florian

Rue de la Briqueterie

28500 VERNOUILLET

Tél. 02 37 42 98 14 - Fax 02 37 46 31 60

## L'AMICALE des PARENTS d'ÉLÈVES et AMIS de l'ÉCOLE LAÏQUE du REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE.

(MEZIERES EN DROUAIS - OUERRE – CHARPONT – ECLUZELLES)

Encore et toujours des activités à foison au cours de cette année écoulée pour notre Amicale. Et cette fois encore ce sont les enfants des écoles de Ouerre et de Marsauceux qui en ont bénéficié. C'est de nouveau 4500€ qui ont pu être accordés et ont ainsi permis la naissance de divers projets scolaires.

Les articles suivants vous donneront tous les détails de nos entreprises pour 2015/2016.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux de paix et de bien-être pour 2017.

E. Papin

## Section théâtre adulte Troupe de l'Homme en Noir (THN)

Pour cette nouvelle saison 2016-2017, nous vous proposons un ensemble de 3 créations.

Tout d'abord, le noir, le silence – « Les ouvreuses » préparent la salle – les spectateurs sont invités à une représentation d'« Oswald et Zénaïde » de Tardieu... Quelques minutes plus tard, on entend une bruyante course automobile, une violente explosion et tout bascule...

Alors commence une pièce de l'auteur italien Dario FO (prix Nobel de littérature en 1997, décédé ce 13 octobre 2016).

### « Klaxon, Trompettes et Pétrarades »

Un accident brutal, un blessé très grave, un chirurgien esthétique « fou de son talent et de sa puissance » et c'est une suite de quiproquos qui déchaîne les rires du spectateur.

Cette pièce, déjà jouée sept fois en 2016, sera à nouveau représentée trois fois en 2017 :

- Samedi 21 janvier, à Boisset (78) - 20h30
- Samedi 28 janvier, à Thimers Gâtelles - 20h30
- Dimanche 5 février, à Luray - 16h

Désormais, c'est sous la houlette d'Éric Papin que la troupe cherche la nouvelle pièce qui vous régalerà dès Juin 2017.

En attendant, la THN vous présente ses meilleurs vœux pour l'année à venir.

Nicole Rouchaud et Marie Sylvie Papin.





## L'Amicale : Festival des artistes amateurs «Le Rendez-Vous»

12<sup>ème</sup> édition des 24, 25 et 26 juin 2016

Deux grands organisateurs : **Eric Papin** et **Gérard Portemer**.

Une bonne cinquantaine de bénévoles qui œuvrent toute l'année, avec un « coup de feu » pendant les trois derniers jours (sans oublier la veille et le lendemain).

Ils se mettent au service d'une originale manifestation culturelle ouverte à tous.

Un très chaleureux merci à ceux sans qui ce festival ne pourrait exister.

J – 1. Dès le jeudi 23, c'est l'effervescence à la salle L. Pommereau, sur l'esplanade et les pelouses alentours : montage de barnum, des scènes intérieure et extérieure, réception des œuvres d'art.

Jour J – Vendredi 24 : finalisation des plans techniques, préparation de la restauration, accrochage des œuvres plastiques (peinture, photos, sculpture etc.), mise en place d'un lieu spécifique pour accueillir le salon du livre, repérage d'un tapis herbeux et ombragé destiné aux petits et à la lecture de contes.

Il est déjà 17h30, un concert de rock des années 50/60 appelle à la convivialité et à l'ambiance festive de ces trois jours à venir.

Après les quelques mots de bienvenue d'Éric et Gérard et l'apéro offert par les organisateurs, les festivités vont commencer et s'enchaîner.



de la littérature. Ce sera aussi le bonheur des yeux avec la découverte des œuvres plastiques. Ce sera l'étonnement devant une démonstration de Capoeira, le calme et la sérénité avec le Taï Chi Chuan.

Les petits ne sont pas oubliés : maquillage (Oh les beaux chats ou papillons) et contes à l'ombre des pins.

Et comme de coutume, pour justifier « Le Rendez-vous », les grands pique-niques des samedi et dimanche midi où chacun (public, artistes, organisateurs) partage sa salade, sa tarte, ses cerises en discutant et en échangeant. Ce sont de très

beaux et enrichissants moments. Par ci, par-là, des tables, tonneaux offrent le confort d'une pause assise autour d'une chope de bière, d'une barquette de frite... Et c'est la rencontre, le bavardage, le plaisir.



Malheureusement, le public reste trop peu nombreux et en deçà des espérances des organisateurs. Comment expliquer cette frilosité ? C'est donc pourquoi la 13<sup>ème</sup> édition n'aura pas lieu en juin 2017.

Cependant, la porte reste ouverte à une autre forme de festivité villageoise. Que proposez-vous ?

Nicole Rouchaud



Ce sera de la musique (8 concerts gratuits) qui fera danser les plus audacieux (ou les moins frileux), du théâtre d'excellente qualité (6 pièces) qui nous entraînera sur les pas de Shakespeare et Molière pour les classiques, de Maupassant, Dario Fo, Minyana et Rémi Devos pour les plus contemporains.

Entre temps, ce sera la visite au chapiteau des livres où les auteurs auront plaisir à discuter avec les lecteurs, à partager leur passion





## L' Amicale : Périscolaire

Une année vient de se terminer !

La section périscolaire a organisé différents évènements : Foire à la puériculture, Bal costumé, Tombola et Kermesse, avec deux nouveautés cette année, la soirée Halloween et la Foire aux jouets. Je tiens à remercier les parents qui s'investissent et donnent de leur temps pour la préparation et le bon déroulement de ces évènements.



**Soirée Halloween** : Cette nouvelle soirée a eu lieu le 31 octobre 2016. Comme pour le bal costumé, enfants et parents ont pu se déguiser, sorcières, monstres, vampires... étaient au rendez-vous. Nous avons proposé, entre deux danses, une chasse aux bonbons. Merci aux parents bénévoles pour leur aide et leurs gâteaux. Une belle soirée à reconduire !

**Bal costumé** : Pour cette nouvelle édition, l'organisation du bal masqué de l'Amicale a eu lieu le 5 février 2016. Les enfants se sont déguisés sans thème imposé avec leurs parents. Ils ont eu ainsi le plaisir de se déguiser en leurs super héros, leurs princesses ou reines... (des neiges) préférés. Enfants et parents se sont amusés en dansant et grignotant de bons gâteaux confectionnés par les bénévoles.



**Foire à la puériculture** : Pour sa 5ème édition, la foire à la puériculture du 1<sup>er</sup> mai a été un grand succès. La salle Louis Pommereau était remplie d'exposants et les visiteurs se sont succédé toute la journée ! Ils avaient la possibilité cette année d'acheter un brin de muguet pour le bonheur de leur proche et leurs enfants pouvaient faire de la pêche à la ligne et se faire maquiller.

**Kermesse et Tombola** : La kermesse a eu lieu le 17 juin 2016 sous la pluie. Malgré cela et comme d'habitude, les enseignants ont pu commencer par le spectacle, de fin d'année. Entre autres nouveautés, après le spectacle les enfants ont pu jouer avec des jeux géants en bois et faire des tours de poney et l'ASC nous a proposé un parcours sportif comme l'an passé. Les enfants ont beaucoup apprécié ! La kermesse est aussi le moment du tirage au sort de la Tombola, qui a, comme à l'accoutumée, fait des heureux. Un bon moment malgré la pluie. Encore un grand merci à tous les bénévoles qui ont œuvré pour le bonheur des enfants mais aussi à tous les commerçants et parc d'attraction pour leurs dons.



**Foire aux jouets** : La foire aux jouets s'est déroulée le 13 novembre 2016. Afin de préparer les fêtes, nous avons donné la possibilité aux personnes de vendre ou acheter des jeux, des vêtements d'enfants ou encore du matériel de puériculture. Pour cette 2<sup>ème</sup> édition, les

vendeurs et les acheteurs étaient au rendez-vous. Une maman bénévole a réalisé des maquillages pour les enfants tout heureux de se parer de magnifiques couleurs pour quelques heures. Encore une bien belle journée !

Ces différentes manifestations nous ont permis de faire des bénéfices qui sont reversés à part égale entre l'école de Ouerre et celle de Marsauceux afin d'améliorer le quotidien des enfants au sein des écoles. Nous renouvellerons toutes ces fêtes l'année prochaine et espérons avoir toujours plus de bénévoles afin d'y apporter de nouvelles idées.

Marion Goujeon



## Tennis Club Mézières Marsauceux

Une année vient de s'achever avec une nouvelle organisation et vous pouvez découvrir ci-contre le nouveau logo du club.

Nous avons accueilli de nouveaux adhérents durant l'été, ce qui porte le club à 46 joueurs avec une bonne fréquentation des terrains.

Nous avons pu faire, le samedi 16 mai, une journée découverte du tennis ouverte à tous les enfants du regroupement pédagogique. 16 enfants âgés de 6 à 11 ans ont participé à cette après-midi qui a eu lieu sur les terrains de Mézières Marsauceux sous le soleil. Jeux de raquettes, parcours sportifs avec balle, boissons et gâteaux étaient de la partie. Un bon moment de partage, de joie et de rire... des enfants et des parents satisfaits... à refaire pour l'année 2017... et peut être plus...

Cette après-midi était offerte par la section tennis du TCMM et l'Amicale grâce à l'adhésion de tous les adhérents... Merci à vous.

**Les nouvelles adhésions pour la saison 2016-2017 ont commencé depuis l'Assemblée Générale de l'Amicale le 18 novembre 2016.**

**Les tarifs évoluent :**

Adulte (16 ans et plus) .....	50€
Enfant (- de 16 ans) .....	Gratuit
Famille (2 ou plus) .....	65€
« Juillet -Août » .....	30€

**NOUVEAU :**

**Carnet 6 tickets accès tennis ..... 12€**

**Les forfaits Adulte ou Famille ou « Juillet-Aout » donnent accès à l'adhérent et à son invité .**

**La formule « Carnet accès tennis » est d'un ticket PAR JOUEUR SUR LE TERRAIN.**

**Remarque :** nous avons aussi quelques raquettes et balles pour dépanner un adhérent du club (voir conditions de prêt).

Nous prévoyons pour l'année à venir quelques évolutions sur les terrains.

Nous allons fermer à clé le terrain du fond (clé qui sera donnée à chaque adhérent durant l'inscription). Nous allons aussi sur celui-ci :

- Changer le filet.
- Réparer le banc.
- Poser un pare-vent entre les 2 terrains.
- Rafrâichir le marquage au sol.

Attention, durant l'hiver, nous allons mettre un anti-mousse pour éviter sa prolifération. Le sol pourra être légèrement glissant. Ne vous inquiétez pas, un affichage sur l'entrée des cours vous préviendra.

Pour les jeunes, et les moins jeunes, vous pouvez toujours suivre les infos du club sur la page Facebook :

<http://www.facebook.com/tcmm28500>

**Votre aide, vos idées, vos attentes et bien sûr vos adhésions sont les bienvenues, envoyez-les nous par mail à l'adresse suivante : [tennisclub.tcmm@gmail.com](mailto:tennisclub.tcmm@gmail.com)**

Pour tout renseignement contactez :

- ☎ Stephan : 06.19.16.22.26
- ☎ Sandrine : 06.70.11.12.42
- ☎ Valérie : 06.20.99.02.76

Stephan Toison



## ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS

8, rue Lemoult - B.P. 70007 - 28170 CHÂTEAUNEUF-EN-THYMERAI  
Tél. 02 37 51 69 75 - Télécopie 02 37 51 81 14 - E-mail : [etpmusci@orange.fr](mailto:etpmusci@orange.fr)

**TERRASSEMENT - VOIRIE - SOLS INDUSTRIELS ET SPORTIFS - ASSAINISSEMENTS URBAINS ET AGRICOLES  
ADDUCTION D'EAU - BÉTON ARMÉ - MAÇONNERIE - ENROBÉS - TRAVAUX POUR PARTICULIERS**



## Atelier de la Grange.

Après cinq adaptations de pièces classiques et romans, l'atelier avait envie cette année, d'évoluer vers un théâtre plus poétique et plus visuel.

Le 400<sup>ème</sup> anniversaire de la mort de William Shakespeare, nous en a donné l'occasion.

C'est ainsi qu'après des dizaines d'heures de répétition et une solide envie, « **Le Songe d'une nuit d'été** », notre songe, est devenu réalité. Le talent des comédiens, les éclairages, la musique, les costumes et les décors ont, conformément à nos souhaits, contribué à la magie de ce spectacle. Les 18 comédiens pleinement investis dans ce projet ont donné le meilleur d'eux-même pour ravir les spectateurs. Si, au soir du 20 mai l'appréhension était à son comble, les applaudissements chaleureux des sept représentations de cette poétique farce shakespearienne ont récompensé nos efforts et le travail de 9 longs mois... comme une délivrance ! Une météo capricieuse nous a privés du plaisir un peu fou de jouer en extérieur, dans les jardins, mais qu'importe, notre songe ne s'en est trouvé que plus magnifié entre les vieux murs en bauge de « **La Grange.** »

Le groupe des « **Bébés comédiens** » a présenté le deuxième week-end ainsi qu'au festival

de Marsauceux une « **Mise en bouche** » théâtrale. Spectacle de poèmes félins et de trois petites scènes de théâtre. Une fois le trac passé, les apprentis comédiens s'en sont donné à cœur joie.

Pour la saison 2016/2017, l'atelier compte 25 jeunes répartis en deux groupes : celui des 9/12 ans et celui des 13/17 ans. Les répétitions ont lieu le jeudi à salle des fêtes de Marsauceux.

C'est à la mécanique rigoureuse et au rythme effréné du théâtre de boulevard que nous nous attaquerons en 2017 avec « **Un fil à la patte** » de Georges Feydeau présenté par les plus grands, tandis que le groupe des plus jeunes jouera « **Bonhomme Arc-en-ciel** », une création originale, voyage poétique au cœur de l'enfance.

Un troisième groupe composé de 10 anciennes comédiennes issues de la première génération de l'Atelier de la Grange a pour projet de monter « **La maison de Bernarda Alba** » de Federico Garcia Lorca avec l'espoir secret de présenter cette pièce au public en septembre.

Le choix de ces pièces ne doit rien au hasard. Il vient d'une longue réflexion, de l'envie encore et toujours de se confronter à un théâtre classique exigeant qui nous attire et qui est le chemin que nous avons choisi pour cet atelier de théâtre qui fêtera en 2017 sa 15<sup>ème</sup> année.

Nous vous donnons rendez-vous à « La Grange » les week-ends des 12, 13, 14 et 19, 20 et 21 mai 2017.





## La Grange

Après les représentations du « *Songe d'une nuit d'été* » de William Shakespeare par l'Atelier de la Grange en mai et juin, « *La Grange* » a accueilli le 17 septembre la compagnie du Spectacle de Poche pour une représentation de « *L'envol du papillon* ». Une création de cette troupe dont le texte, fort, parle de différence, d'exclusion et d'incompréhension mais aussi de reconnaissance, de mémoire, de métissage... à travers le témoignage d'une jeune fille sourde et muette Suzanne et de sa grand-mère, deux personnages interprétés par une seule et même comédienne.

Une très belle pièce que le public nombreux a applaudi longuement en « standing ovation » et de l'avis de tous, organisateurs, propriétaires, comédiens et public, c'est une expérience à renouveler...

Pour la saison 2017, nous avons plusieurs projets en tête qui permettraient de continuer à faire vivre ce magnifique bâtiment de notre patrimoine. Outre les représentations « *D'un fil à la patte* » de Georges Feydeau et de « *Bonhomme Arc-en-ciel* » par



l'Atelier de la Grange, nous aimerions accueillir à nouveau la troupe du Spectacle de Poche pour sa dernière création ainsi que la troupe du théâtre des Loges pour « *Les Précieuses*

*ridicules* » de Molière. Nous aimerions également vous convier à une soirée blues.

Nous avons également plein de projets qui nous obligent à attendre les beaux jours et pour lesquels nous espérons trouver des dates sur les agendas des uns et des autres...

Ce ne sont que des projets pour l'instant mais les projets sont faits pour être réalisés.

Nous vous reparlerons de ces soirées dans les bulletins trimestriels.

La Grange est ouverte à toutes les propositions d'événements (concert, exposition...). Si vous êtes intéressés, merci de contacter Martine et Pascal Ruffin.



*Boulangerie  
– Pâtisserie*

*J.-P. Lauvernier*

*2, rue du Centre  
28500 Marsauceux  
Tél. 02.37.43.71.13*



# POMPES FUNÉBRES

## Georges GUILLON



Agréé  
par la  
Préfecture

Organisation  
et contrats d'Obsèques

**FUNERARIUM**

1 rue des Eparges  
(face à la gare)  
**28100 DREUX**  
Tél. 02 37 50 11 21

Impasse des Gravieres  
Brissard  
**28410 ABONDANT**  
Tél. 02 37 48 73 49

## Association Sportive et Culturelle de Mézières en Drouais

L'ASC a pour objectif de proposer de multiples activités à un public large (à partir de trois ans et sans limite d'âge). Dans la mise en place de nos activités, nous défendons certaines valeurs qui font notre patrimoine. Ainsi nous voulons notamment *donner la priorité à l'éducation des jeunes, faire découvrir de façon ludique des activités de loisirs de qualité.*

### Le secteur enfance

#### Accueil de loisirs pour les enfants de 3 à 12 ans

Les mercredis : Ouvert de **7h00 à 19h00** pour ceux qui n'ont pas école le mercredi matin.

De la **fin de l'école et jusqu'à 19h00** pour les autres (navettes mises en place pour les écoles de Luray, Marsauceux, Marville, Ouerre).

Toutes les vacances scolaires : **7h00 à 19h00**

Exemples d'activités de l'accueil de loisirs : équitation, magie, scrapbooking, sculpture sur ballon, tir à l'arc, kayak, quiling, ...

#### Accueil périscolaire pour les enfants de 3 à 12 ans

Ouvert de **7h00 à 8h45** et de **16h30 à 19h00** tous les jours scolaires

Exemples d'activités de l'accueil périscolaire : Fabrication de jeux géants en bois, tir à l'arc, jeux sportifs, atelier cuisine, potager, graff, etc.

#### Temps d'activités Périscolaires -TAP pour les enfants de 5 à 12 ans (en fonction des écoles).

L'ASC intervient dans les écoles de Boutigny, Luray, Marsauceux, Marville-Moutiers-Brûlé, Muzy, Prouais, Sainte Gemme-Moronval et Ouerre pour la mise en place des TAP. Nous proposons de multiples activités : step, sculpture sur pierre, cirque, zumba, yoga, photos, anglais, musique, graf... Chaque animation est organisée sous forme de cycle qui se déroule entre chaque vacances scolaires et des représentations pour les parents sont organisées 3 fois par an.

#### Des séjours thématiques pour les enfants de 3 à 12 ans :

-Un **séjour maternel** 4-6 ans de découverte de la vie en collectivité durant l'été

-Un **séjour cirque** pour les 6-9 ans aux vacances de printemps (assiettes chinoises, boule d'équilibre, diabolos, etc)

-Un **séjour à la mer** pour les 6-9 ans durant l'été (kayak de mer, char à voile, etc)

-Un **séjour activités de pleine nature** pour les 9-13 ans durant l'été (escalade, rafting, etc)

#### Pour tout renseignement :

ASC Mézières 30, Grande Rue (Face à l'Eglise)

28500 Mézières en Drouais

Tel/fax : 02.37.43.74.52

Email : [ascmezieres@wanadoo.fr](mailto:ascmezieres@wanadoo.fr)

Notre site : <http://loisirsmezieres.free.fr>

### Notre activité comporte 4 secteurs :

Un secteur Enfance (3-12 ans)

Un secteur Jeunesse (13-25 ans)

Des sections sportives et culturelles (tout âge)

Un secteur Famille

### Nos différentes sections

#### Fitness et Gym d'entretien adultes :

F.A.C (fessiers, Abdos, Cuisses) adultes

Step adultes

Gym d'entretien adultes

#### Sections multisports :

3 à 5 ans : jeux de motricité, de ballons, acrobatiques, d'opposition, etc.

5 à 7 ans : jeux athlétiques, collectifs, d'opposition et acrobatiques

8 à 12 ans : jeux de préhension, de plein air, jeux à visée artistique

#### Art martial :

Capoiera ados –adultes

#### Ateliers créartistiques :

De 6 à 12 ans : scrapbooking,

mosaïque, sculpture sur ballons ...

#### Ateliers couture :

De 7 à 11 ans

Ados-adultes

Nos cours se déroulent dans plusieurs salles de nos communes partenaires : la danse orientale à Luray, La zumba à Sainte Gemme, le rock à Ecluzelles, la Couture à Ouerre et Charpont et nos autres sections à Mézières-en-Drouais.

Nous comptons environ 250 participants à nos sections !





## Le secteur jeunesse

### Un centre ados pour les 12-17 ans

→ Valentin vous accueillera au Centre Ados durant toutes les vacances scolaires (hormis celles de fin d'année). Différents thèmes sont abordés et différentes activités peuvent avoir lieu : laser game, stage de vélo ou kayak, cours de cirque, de hip hop etc.

→ L'ASC propose une carte « Pass Passe ». C'est une carte qui donne accès aux jeunes de 13 à 17 ans à environ 10 sorties dans l'année. Ces sorties se déroulent les samedis et le choix des activités est fait par les ados eux-mêmes.

Quelques exemples de sorties : Parc Astérix, Spectacle de Mesmer, initiation à la plongée, restaurant dans le noir, etc

→ Valentin organise aussi pour les ados des séjours à thème : Un chantier jeunes bénévoles dans les Cévennes durant l'été et d'autres séjours en fonction de leurs demandes.

### Pour les jeunes de 16-25 ans

→ Le Point Information Jeunesse :

Le PIJ est donc une structure de proximité au sein de laquelle les jeunes peuvent trouver l'information utile aux projets professionnels et aux formations. L'accès au PIJ est gratuit, l'informateur jeunesse accueille le jeune et l'accompagne notamment dans sa recherche d'emplois, de stages ou de formation. Pour découvrir les horaires et lieux de permanence, contacter rapidement l'ASC.

Le PIJ a mis en place un réseau baby sitting pour mettre en relation les jeunes qui recherchent un emploi et les parents qui cherchent à faire garder leurs enfants.

→ Des actions thématiques pour tous proposées sur les communes partenaires : la sécurité routière, les jobs d'été, la sexualité des jeunes, etc.



## Secteur famille

Le secteur famille de l'ASC propose des activités pour petits et grands, des activités en famille, un large choix pour répondre aux attentes de toutes les familles :

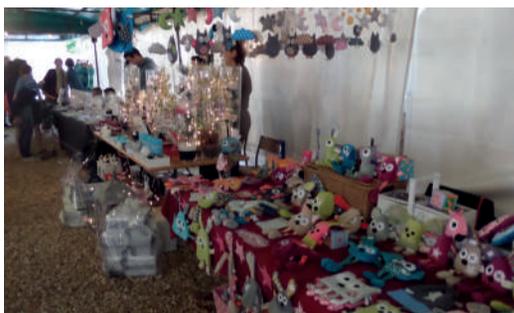
Des séjours familiaux durant les vacances scolaires à des tarifs très attractifs (entre 60 et 80€/semaine/personne tout compris) à la mer, à Guedelon...

Des sorties familles le week-end (sortie culturelle, sportive, de consommation, etc) : à Colmar...

Des moments conviviaux pour les familles (sport en famille, marché nocturne, barbecue, concert)

Des pitit's déj du conte gratuit une fois par mois dans les bibliothèques de Luray et Mézières.

En 2016, nous avons organisé une action sport en famille (escalade, sumo, tir à l'arc, handbike, etc) à Mézières; un marché nocturne à Charpont, des randonnées historiques, des ateliers cuisine des îles, asiatique, de fêtes, des soirées thématiques...



### Les acteurs de l'ASC Mézières

#### Le Conseil d'Administration :

**Présidente** : S. Broussart

**Vice Présidente** : H. Mignot

**Trésorière** : F. Boutemy

**Secrétaire** : C. Lelong

**Membres** : Q. Aubouet, J-C. Brousse,

L. Frere, J.Legrouyer, J. Noel, D.Omont

## La chasse 2016-2017

Voici la synthèse de l'année écoulée et de ce début de saison.

**LE LIÈVRE :** A l'heure où j'écris cet article, nous n'avons pas encore fait le total des prélèvements des lièvres.



**PERDRIX :** Nous sommes toujours en baisse.

**FAISAN :** Mauvais résultats cette année dûs aux pluies du printemps.



**LAPIN :** Très, très mauvais résultats.

**CHEVREUIL :** 14 animaux nous ont été attribués et aucun n'a été prélevé pour l'instant.

**SANGLIER :** 3 animaux prélevés en 3 battues. Un de 55 kg, le second de 93 kg et le troisième de 85 kg, avec plusieurs chiens de la meute blessés.



**RENARD :** 5 renards prélevés tout confondu (piège, battue, déterrage). On voit que l'animal est en légère augmentation. A la première battue de cette saison, 4 renards et une fouine ont été prélevés.

Relevé annuel des captures de nuisibles du **1<sup>er</sup> JUILLET 2015 au 30 juin 2016**

Total sur notre commune :

- 5 renards
- 8 fouines
- 80 corneilles
- 12 ragondins
- 1 marte

Tous nos remerciements à nos bénévoles et piégeurs pour leur travail de cette année.

En conclusion :

Notre Société de Chasse a une gestion saine.

Le comptage des perdreaux aura lieu le 5 mars 2017.

**SOYEZ NOMBREUX A NOUS REJOINDRE.**

Les membres du bureau et moi-même vous présentons nos

**MEILLEURS VŒUX pour 2017.**

En cas de problème de chasse, vous pouvez joindre :

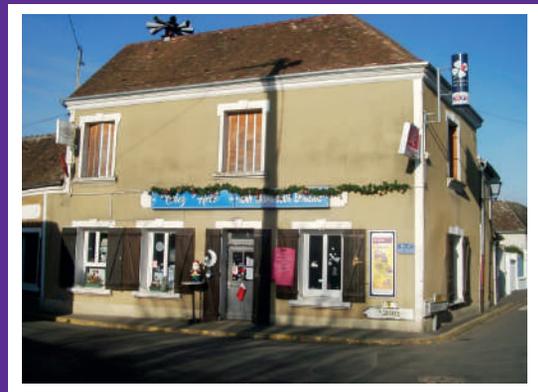
- |                          |                       |
|--------------------------|-----------------------|
| <i>Dominique Cognard</i> | <i>06 69 69 35 11</i> |
| <i>Alain Fulgence</i>    | <i>06 01 26 50 04</i> |
| <i>Michel Patriarche</i> | <i>06 68 62 53 01</i> |

Changement de propriétaire

## Chez Hélo

*Nouvelle Ambiance*

2, rue de Mézières  
28500 Marsauceux



Bar, Tabac, jeux, Epicerie - Petite Restauration  
barreyheloise@live.fr Facebook / Chez Hélo tel : 02.37.51.20.81



## Bibliothèque municipale « Au coin du livre »



En février, Chantal **Allais** a exposé ses magnifiques ouvrages en patchwork, entièrement réalisés de ses mains.

Ce sont de véritables œuvres d'art devant lesquelles chaque visiteur est resté admiratif.

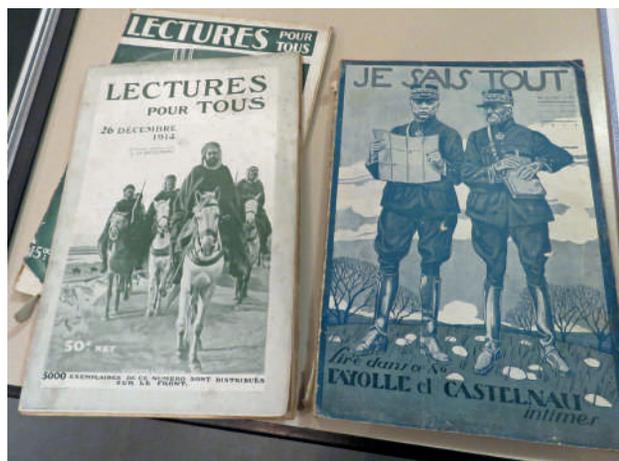
En artiste accomplie, Chantal sait choisir les tissus, associer les couleurs et les motifs. Elle participe à de prestigieux concours où elle gagne très souvent un prix.

En septembre, la bibliothèque a participé au forum des associations organisé par l'A.S.C. qui se tenait dans la salle des fêtes de Luray.



Du 9 au 19 novembre, Gérard Delbarry a présenté ses nombreux documents de la guerre 14/18.

Deux autres expositions sont prévues :  
Mes photos avec les artistes par Jean-Yves Debu  
Les grenouilles par M.O. Delbarry





**Les P'tits Déj' du conte** le samedi matin ont repris.

Notez les dates : 7 janvier, 4 février, 18 mars, 29 avril, 13 mai et 10 juin.

**L'accueil des élèves** des deux écoles de la commune se poursuit pour la plus grande joie des enfants.

Grâce à votre carte-lecteur, vous pouvez :

- réserver à la **BDEL** des livres ou DVD en ligne
- **emprunter** 3 livres et 3 DVD pendant 3 semaines
- **utiliser** l'ordinateur et son imprimante pour vos recherches ( accès internet)



Et aussi, venir lire **le journal**, lire des **magazines**, consulter sur place **les ouvrages du patrimoine** aimablement mis à votre disposition par P2M (Patrimoine Mézières – Marsauceux)

## Horaires

Mercredi de 16h à 18h

Vendredi de 16h à 18h

Samedi de 10h à 12h

Cotisation : **5 €** par lecteur  
Habitant la commune ou non

## Pour échanger

**Téléphone** : 02 37 65 95 98

**mail** : [Biblimezieres28@gmail.com](mailto:Biblimezieres28@gmail.com)

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter :

Présidente : **Hebert** Dominique : 02 37 43 70 81

Secrétaires/trésorières : **Goyer** Josiane : 02 37 43 77 23

**Delbary** Marie-Odile : 02 37 43 81 24

### Assemblée Générale :

Vendredi 15 septembre 2017 à 20h30 à la salle Louis Pommereau





## S.C.I de l'Etang de Noë Robert



La valeur n'attend pas le nombre des années, ainsi même les plus jeunes sont actifs lors de ces demi-journées de nettoyage. **Un grand MERCI** à tous et toutes.



### Lâcher de truites le 1<sup>er</sup> mai :

62 présents le jour même, auxquels il faut ajouter 4 pêcheurs venus les jours suivants.

Les très beaux lots offerts par Laurent Gautronneau de Brico Marché, les bons Décathlon, les lots de la S.C.I., les coupes ont récompensé les chanceux, les plus habiles ou les meilleurs d'entre eux.



### Rendez-vous 2017:

**Dimanche 22 janvier** : assemblée générale à 10h à la salle Louis Pommereau

**Lundi 1<sup>er</sup> mai** : lâcher de truites à l'étang

**Journées d'entretien** : 25 mars et 22 avril 2017.

**Fermeture du carnassier** : du 13 mars au 12 mai.

**Rempoissonnement** : 200 kg de gardons, 10 kg de carpe l'été, 15 kg de perches, 30 kg de tanches.





# Patrimoine Marsauceux Mézières en Drouais



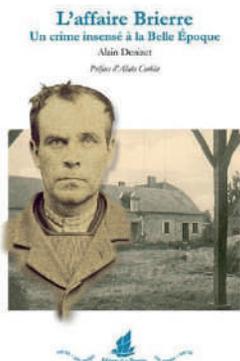
Beaucoup d'enthousiasme et de visiteurs à nos animations !

[www.p2m-asso.org](http://www.p2m-asso.org)

Conférence Alain DENIZET « L'affaire BRIERRE »

Journée du Patrimoine de Pays - 19 juin 2016

26 mars 2016



« L'affaire Briere »... un crime insensé à la Belle Époque, en Eure et Loir, avec un retentissement international.

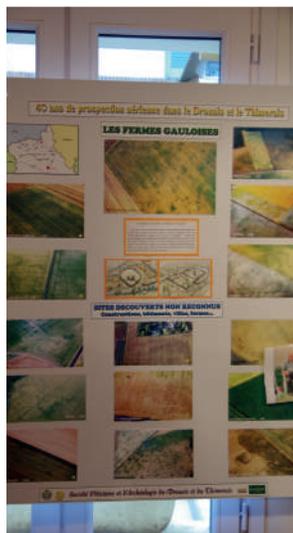
Sujet traité à la manière d'un roman qui a rencontré un franc succès.

Pique-nique annuel – 19 juin



2<sup>ème</sup> balade « des métiers et savoir-faire il y a 100 ans » disparus ou transformés, voir carte en page suivante. Départ avec un petit déjeuner offert par l'ASC, arrivée pour le pique-nique annuel fort bienvenu !

Exposition de la SCHADT - 17 au 22 mai 2016



La Société d'Histoire et d'Archéologie du Drouais et du Thymerais nous a présenté des photos aériennes, objets préhistoriques et maquettes de notre région. Des visiteurs passionnés et plus de 50 enfants des écoles et de l'ASC ont pu admirer ces trésors et assister à la conférence.



## Visite du village de Boullay Thierry - 2 aout 2016



L'église, le château, les rues, la mare, ont été racontés de manière passionnante par un guide de la Maison de la Beauce.  
Visite du village de Boullay Thierry - 2 aout 2016 Journée Européenne du Patrimoine - 18 septembre



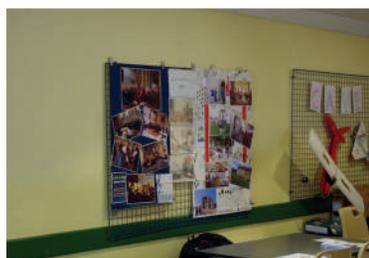
## Journée Européenne du Patrimoine - 18 septembre 2016



Visite commentée de l'église de Mézières par des membres de P2M, des « 3 vifs et des 3 morts », exposition de chasubles du XIX siècle, charte des « charitons ».



## Forum des associations de LURAY – 24 septembre 2016



## Visite du Beffroi – 27 septembre 2016



Coordonné par l'ASC dans une ambiance chaleureuse, le 1er Forum des associations intercommunal à Luray, une rencontre fédératrice, a permis aux différentes et nombreuses associations de se faire connaître.

Organisée par « Les Amis du Musée » et la ville de Dreux, dans le cadre des 500 ans du Beffroi, Michel Leblond, spécialiste des graffiti, a passionné les visiteurs de P2M.



# Patrimoine Marsauceux Mézières en Drouais

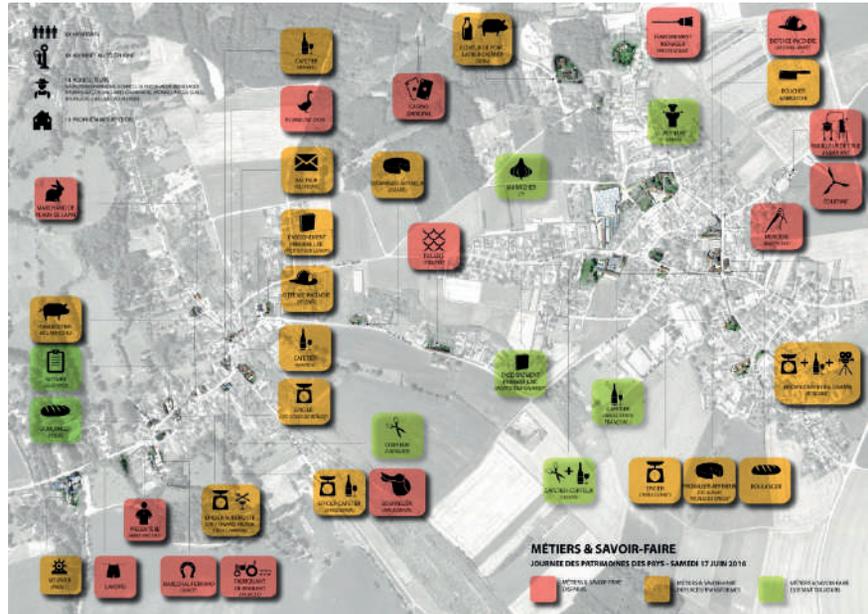


## « ÉCRITS ET DOCUMENTS »

### Balades historiques

Nous avons constitué des fiches sur les lieux historiques et marquants de notre commune, grâce à nos recherches et témoignages, qui nous ont permis d'organiser une 1<sup>ère</sup> balade « **historique et gourmande** » en octobre 2015.

Une 2<sup>ème</sup> balade « **des métiers anciens au début du 20<sup>ème</sup> siècle** » disparus ou transformés, en juin 2016, comme vous l'indique la carte ci-dessous, à votre disposition sur simple demande.

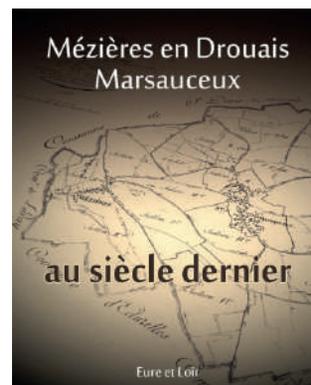


### Ouvrage de cartes postales anciennes de notre commune

Grâce aux cartes postales anciennes recueillies, nous avons réalisé cet ouvrage retraçant une époque de la vie de notre commune. En vente auprès de P2M, contactez-nous !

#### A votre disposition

P2M remercie la bibliothèque municipale « Au coin du livre » d'avoir réservé un espace de rayonnage pour recevoir les ouvrages que nous réalisons ainsi que d'autres qui nous semblent intéressants pour découvrir le patrimoine local bâti et culturel. N'hésitez pas à aller les emprunter !



[www.p2m-asso.org](http://www.p2m-asso.org)

06 08 00 64 20

06 07 96 97 92



Organisations de cocktails dinatoires chez des particuliers ou professionnels, réceptions, productions culinaires, salons

*Lancez vos invitations, nous nous occupons du reste !*

Contacts :

06.09.21.49.68

[yvannedeshayes8@hotmail.com](mailto:yvannedeshayes8@hotmail.com)

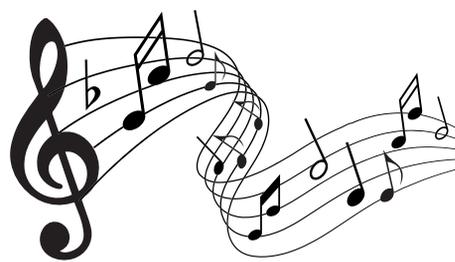
N°tel: 53839038900021 / TPE: 82302



## La Voix des Champs

### Concerts de l'année 2016

Chef de chœur : Claudette EXCOFFIER-VINTER



#### 12 décembre 2015 à l'église de Charpont



En décembre nous donnons un concert de Noël, dans 2 lieux différents.

En fin d'année scolaire (fin mai ou début juin) nous donnons aussi un concert de printemps, dans lequel nous incluons des musiques très variées, classique, sacrée, populaire, de variétés, chants du monde.

#### 13 décembre 2015 à l'église de Mézières



#### Journée chorale avec Norbert OTT 2 avril 2016



#### 28 mai 2016 à l'église de Boullay Thierry



#### 29 mai 2016 à l'église de Chérisy



#### Soirée choristes 6 avril 2016



Au cours du 1<sup>er</sup> trimestre, nous avons une journée chorale avec un intervenant.  
En avril dernier, nous avons reçu Norbert OTT, chef de chœur d'hommes et chœur mixte, lorrain et harmonisateur, bien connu dans le chant choral.

Notre groupe vocal est composé d'une trentaine de personnes.  
Les répétitions ont lieu le mardi de 20h à 22h à la salle Louis Pommereau de Marsaueux.  
Si le cœur vous en dit, venez nous rejoindre, nous avons plein de projets en tête que nous vous divulguons en temps voulu, tels qu'échange avec d'autres chorales, déplacements...



## L'Étoile de Marsauceux

### Saison 2016 – 2017

L'Étoile de Marsauceux, cette vieille dame de 96 printemps, retrouve des couleurs grâce à la saison qui vient de s'écouler. L'équipe première est en effet remontée en 3ème division et l'équipe B a terminé sa saison à la 5ème place.

Notre équipe U7, très bien encadrée par Christophe, Aurélien et Brayan, a permis l'apprentissage du ballon rond à une dizaine de jeunes qui pourront continuer en équipe U9.

Pour l'année 2016-2017, 4 équipes représentent l'Étoile, une en U7, une en U9, une équipe sénior en 3ème division et une équipe sénior en 4ème division. Bien que toutes les catégories ne soient pas encore représentées, le travail effectué par les bénévoles permet le développement constant du club. C'est pourquoi nous renouvelons nos remerciements aux dirigeants, aux bénévoles ainsi qu'à la municipalité pour l'aide qu'ils nous ont apportée tout au long de l'année.

Au cours de l'année 2017, l'Étoile de Marsauceux organisera différents événements, notamment une soirée « Jeux de cartes » en Février et une « Foire à tout » en Juin.



### COMPOSITION DU BUREAU :

Président d'Honneur :	André Papin
Secrétaire :	Gael Lemerle
Président :	Quentin Daudigny
Trésorier :	Mathieu Vity
Vice - Président :	Benjamin Perthuis
Trésorier adjoint :	Guillaume Gilbert



### DIRIGEANTS :

**U7, U9 : Christophe Bruant et Guillaume Gilbert**  
**Seniors : Pascal Renaux, Mathieu Vity, Benjamin Perthuis**

# TAXI MAURY

**TRANSPORTS TOUTES DISTANCES  
 AEROPORTS - GARES**

**06 22 85 10 00**

18, rue Maurice-Viollette 28500 LURAY





## Loisirs 3<sup>ème</sup> âge

2016 est terminée et a vu des changements au niveau du club , à commencer par le renouvellement du bureau , suite à la fin de fonction de notre désormais ancien président Claude Ganther, ce dernier a conduit notre club pendant 8 années. Un grand merci pour son immense dévouement. C'est donc à l'unanimité que Marie Odile Delbary a pris les rênes du club qui s'est enrichi de 3 nouveaux membres : Claudine Lacote, Yveline Houssu et Christiane Potier car il y a eu le départ de Simone Chevrel et Etienne Dufriche

L'année a bien sûr commencé par notre assemblée générale le 21 Janvier. Nous sommes à ce jour 83 adhérents. Nous avons ensuite pu déguster la traditionnelle galette des rois. Une réunion du nouveau bureau a eu lieu courant février pour la constitution de celui-ci.

Un petit retour sur les faits marquants de 2016 : belote en février, une sortie théâtre pour aller voir « Mme la Présidente » avec Amanda Lear et le repas du club au mois de mars, en mai une sortie au Mans, en juin notre voyage de 2 jours en Belgique à la découverte de Bruxelles et Bruges, le buffet froid et le pique-nique des marcheurs et pétanqueurs avant les vacances, en octobre une journée vendange au château de Nitray, et, pour finir, notre traditionnel concours de belote puis une sortie au cabaret l'Étincelle en décembre.

2016 a donc été une année bien remplie, les détails de ces activités vous ont été relatés lors des différents bulletins trimestriels.



Un nouveau musicien parmi nous

### 2017 arrive et voici les dates à retenir :

- 19 Janvier ..... Assemblée générale du club**
- 12 Février ..... Belote**
- 16 Mars ..... Repas**
- 08 Juin ..... Buffet froid**
- 03 décembre ..... Belote**

Plusieurs sorties sont prévues en 2017, le bureau étudie les destinations et les dates avec le souci permanent de proposer à tous les adhérents des sorties qui peuvent contenter le maximum de personnes.

Je vous rappelle bien sûr que notre association est ouverte et que nous accueillons avec plaisir de nouveaux adhérents sans limite d'âge.

L'ensemble du club vous souhaite une bonne année 2017 pour vous et vos proches .

Pour le bureau, le secrétaire : J. Houssu



Un petit tour en bateau sur la Venise du Nord



Boire un petit coup c'est agréable ... oui mais avec modération





## Urbanisme : « L'essentiel »

Avant d'entreprendre des travaux, je consulte la mairie, pour savoir si je dois déposer une demande. Si c'est le cas, **les formulaires correspondant vous seront fournis**. Ils sont téléchargeables sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)



### Permis de Construire

Sont concernés par cette procédure les travaux suivants :

- Agrandir votre pavillon ou construire un bâtiment annexe non accolé (garage, véranda, etc.), ayant une emprise au sol ou une surface de plancher supérieure à 30 m<sup>2</sup>
- Changer la destination d'un bâtiment en modifiant son aspect extérieur

Le délai d'instruction est de 2 mois maximum, à compter de la réception du dossier complet pour les maisons individuelles. Le silence de l'administration, à l'issue de ce délai, vaudra autorisation tacite. En secteur protégé, ce délai est porté à 4 mois. Le dossier est soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

**Attention :** les travaux ne peuvent être engagés qu'après l'obtention de l'autorisation. Ceux réalisés sans autorisation représentent une infraction susceptible d'être sanctionnée par une amende et par la démolition de la construction non autorisée.

### Permis de Démolir

C'est une procédure simple qui concerne les démolitions partielles ou totales d'un bâtiment.



Le délai d'instruction est de 2 mois maximum. En cas de silence passé ce délai, le demandeur peut considérer que le permis de démolir lui est accordé de manière tacite, sauf si l'avis de l'architecte des bâtiments de France, est nécessaire. Dans ce cas, son silence au-delà des 2 mois équivaut à un refus.

Dans les zones urbaines, les travaux d'extension ayant pour effet la création d'une *surface de plancher* ou d'une *emprise au sol* supérieure à 20 m<sup>2</sup> ou égale à 40 m<sup>2</sup> relèvent d'une déclaration préalable à condition que les travaux d'extension n'aient pas pour effet de porter la *surface de plancher* ou l'*emprise au sol* totale de la construction au-delà de 170 m<sup>2</sup>.

### Déclaration préalable

#### Dépôt du dossier :

Votre demande d'urbanisme est à déposer en Mairie qui la transmet ensuite à la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux, pour instruction.

C'est une procédure plus rapide que le Permis de construire. Elle concerne les travaux suivants :

- Changement de destination d'un bâtiment existant,
- Installer une clôture quand votre terrain est situé en secteur protégé \*
- Création d'une surface de plancher ou une emprise au sol > 5 m<sup>2</sup>
- Réaliser des travaux de ravalement de façade de votre pavillon si votre terrain est situé en secteur protégé \*
- Modifier l'aspect extérieur d'un bâtiment (modification des ouvertures, pose de velux etc. . .)
- Installer une piscine d'une superficie supérieure à 10 m<sup>2</sup>
- construction d'un mur d'une hauteur au-dessus du sol supérieure ou égale à 2 m
- Installer des panneaux solaires.

**Le délai d'instruction est de 1 mois maximum.** Le silence de l'administration, à l'issue de ce délai, vaudra décision favorable ou non opposition à déclaration préalable.

*\* Il existe deux secteurs protégés sur notre commune (site de la vallée de l'Eure et périmètre de protection de l'Eglise Saint Martin) : se renseigner en Mairie*

#### Besoin d'un conseil en matière d'architecture :

Le CAUE de Chartres (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) est à la disposition des particuliers. Prenez rendez-vous au 02.37.21.21.31. : Ce service est gratuit.



## A savoir :

Lorsque la Déclaration préalable, le Permis de construire ou le Permis de démolir est accordé par le Maire, un affichage sur le terrain, est obligatoire,

- Dès le début des travaux, vous devez transmettre à la mairie, le formulaire de « Déclaration d'ouverture de chantier » (Pour les Permis de construire) et à la fin des travaux, le formulaire

« d'Achèvement des travaux »,

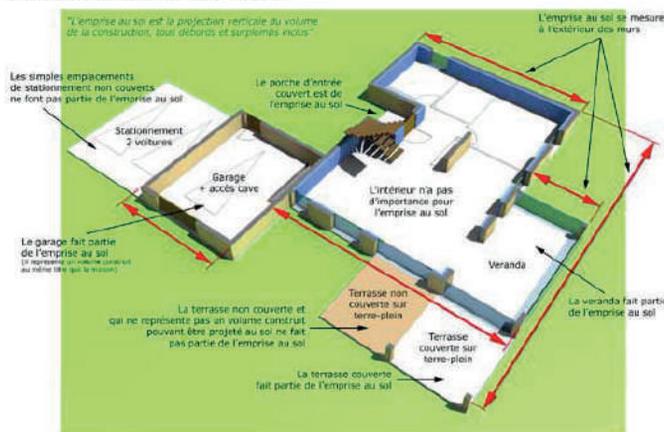
- Pour que l'autorisation reste valable, les travaux ne doivent pas être interrompus plus de 1 an.
- Après autorisation ou décision de non opposition, vous disposez d'un délai de trois ans pour engager les travaux. Deux demandes de prorogation de 1 an chacune, peuvent être sollicitées, permettant de porter ce délai à 5 ans.

## Lexique :

**Emprise au sol :** c'est la projection verticale du volume de la construction tout débord et surplomb inclus.

A l'étage, la partie des terrasses accessibles, en surplomb, soutenues par des poteaux, forment une projection verticale au niveau RDC, qui est comptée dans l'Emprise au sol.

#1. L'EMPRISE AU SOL - RDC / Détails



**Surface de plancher :** elle est égale à la somme des surfaces de plancher de chaque niveau clos et couvert, calculée à partir du nu intérieur des façades, déduction faite notamment des surfaces de plancher d'une hauteur sous plafond inférieure ou égale à 1,80m, des surfaces dédiées au stationnement et des vides et trémies des escaliers et ascenseurs.

À noter : les surfaces telles que les balcons, toiture-terrasse, loggias ne sont pas prises en compte pour le calcul de la surface de plancher d'une construction.

## Taxe d'aménagement :

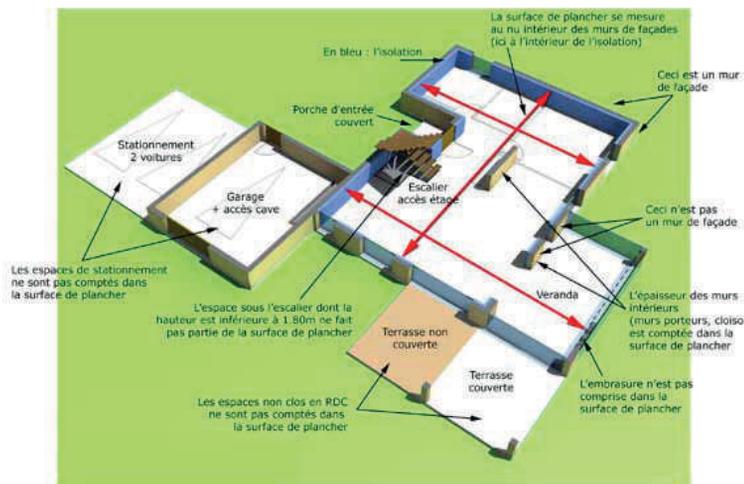
La taxe d'aménagement (calculée en fonction de la surface taxable) est exigible dès l'obtention d'un Permis de Construire ou dès la décision de non-opposition à une déclaration préalable de travaux.

La taxe est composée de 2 parts (communale et départementale). Si son montant est supérieur à 1 500 €, alors, elle sera payée, sur 2 années, en 2 fractions égales.

## Surface taxable :

C'est la somme de l'ensemble des surfaces de plancher closes et couvertes d'une construction, mesurée au nu intérieur des murs de façade, après déduction des espaces dont la hauteur sous plafond est inférieure à 1.80 m, des trémies et vides des escaliers.

#1. LA SURFACE DE PLANCHER - RDC / Détails



**Le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) :** C'est un document qui fixe notamment les règles de construction (emprise au sol, hauteur et aspect des bâtiments, assainissement, stationnement, espaces verts, ...), applicables sur les différentes « zones », de notre commune. Le PLU est consultable en mairie. Pour le mettre en conformité avec les nouveaux textes législatifs, en matière d'urbanisme et d'environnement (Loi ALUR, Grenelle de l'environnement, etc.), notre PLU doit être révisé. La procédure est enclenchée. Deux ateliers de concertation, les 19 mai et 09 juin 2016, ont permis aux habitants de s'exprimer sur le thème de l'habitat et de la biodiversité. Le maintien du caractère rural de notre commune y a été fortement plébiscité.

Un diagnostic du territoire communal est en cours d'élaboration, par les services de l'Agglomération du Pays de Dreux. Il vous sera présenté à partir de février 2017, à l'occasion d'une réunion publique dont la date vous sera communiquée.



## Formalités Administratives

PIÈCES DEMANDÉES	OU S'ADRESSER
<b>Extrait ou copie d'acte de naissance</b>	Mairie du lieu de naissance (indiquer la date, nom et prénom et la filiation des parents). Joindre une enveloppe timbrée et une photocopie de la pièce identité, ou sur <a href="http://www.acte-etat-civil.fr">www.acte-etat-civil.fr</a> , ou éventuellement site internet de la commune concernée.
<b>Extrait d'acte de mariage</b>	Mairie du lieu de mariage (indiquer la date, noms et prénoms). Joindre une enveloppe timbrée et une photocopie de la pièce identité, ou sur <a href="http://www.acte-etat-civil.fr">www.acte-etat-civil.fr</a> , ou éventuellement site internet de la commune concernée.
<b>Duplicata de Livret de Famille</b>	Mairie du lieu de domicile, fournir : justificatif de l'identité du demandeur, justificatif de domicile, informations concernant les actes du livret à reconstituer (nom - prénom - date et lieu de naissance...)
<b>Extrait d'acte de décès</b>	Mairie du lieu de décès ou de domicile du défunt (indiquer la date, nom et prénom et la date de naissance). Joindre une enveloppe timbrée et une photocopie de la pièce identité, ou sur <a href="http://www.acte-etat-civil.fr">www.acte-etat-civil.fr</a> , ou site internet de la commune concernée.
<b>Extrait d'acte de naissance, mariage ou décès pour les Français nés, mariés ou décédés à l'Étranger</b>	Ministère des Affaires étrangères Service Central de l'État-Civil : 11 rue de la Maison Blanche, 44941 NANTES CEDEX 09 - Tél : 0 826 08 06 04 (indiquer nom, prénom, date et pays). Joindre une enveloppe timbrée, ou utiliser le formulaire en ligne sur <a href="http://www.diplomatie.gouv.fr">www.diplomatie.gouv.fr</a> .
<b>Certificat de Nationalité française</b>	Greffe du Tribunal d'Instance du domicile. Fournir des pièces prouvant la nationalité française et le livret de famille, (plus : pièce d'identité, justificatif de domicile et copie intégrale d'acte de naissance).
<b>Carte Nationale d'Identité</b>	<p><b>Mairie du domicile.</b></p> <p>Elle est valable 15 ans sauf pour les mineurs. La présence du demandeur est indispensable pour la prise d'empreinte digitale et pour la signature.</p> <p>Fournir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 copie intégrale d'acte de naissance de - de 3 mois avec filiation complète (à demander à la mairie du lieu de naissance si le demandeur est né en France ou au Service Central de l'État civil du Ministère des Affaires Étrangères 11 rue de la Maison Blanche, 44941 NANTES CEDEX 09 (<a href="http://www.diplomatie.gouv.fr">www.diplomatie.gouv.fr</a>) si le demandeur est né à l'Étranger, dans ce cas fournir en plus 1 certificat de nationalité française),</li> <li>• 2 photos d'identité (récente, sur fond neutre, visage et cheveux dégagés, sans rien sur la tête, sans lunette ni maquillage),</li> <li>• 1 justificatif de domicile de - de 3 mois (ex : facture d'eau, d'électricité, impôts, gaz, téléphone – éviter celles de téléphonie mobile),</li> <li>• L'ancienne carte d'identité (en cas de vol ou perte faire une déclaration de perte (en mairie) ou de vol (gendarmerie ou poste de police) et fournir un timbre fiscal de 25 €),</li> <li>• Pour les mineurs : Une autorisation parentale est à remplir. En cas de divorce ou de séparation de corps des parents, produire le dispositif du jugement qui a désigné le parent chargé de la garde du mineur ou si l'instance est en cours, l'ordonnance du Tribunal qui a statué sur cette garde (Photocopie), copie pièce d'identité des 2 parents</li> <li>• Pour les femmes divorcées (dans le cas où elles gardent le nom du mari), fournir le dispositif du jugement de divorce (Photocopie),</li> <li>• Pour les femmes mariées ou veuves (dans le cas où elles demandent l'inscription de leur situation matrimoniale sur leur carte), fournir leur livret de famille ou l'acte de décès de leur conjoint,</li> <li>• Pour les enfants majeurs résidant chez leurs parents, fournir une attestation parentale du domicile, identité</li> </ul>
<b>Passeport</b>	<p><b>PASSEPORTS BIOMETRIQUES</b></p> <p>Depuis le 26 Mai 2009, la mise en place du dispositif visant à délivrer des passeports biométriques est effective en Eure-et-Loir. Ainsi, vous devez désormais vous rendre obligatoirement dans une des 17 mairies habilitées du département.</p> <p>Le dossier pourra être retiré à la mairie de votre domicile. Vous devrez ensuite le compléter (imprimés + pièces à fournir) et vous rendre dans une des 17 mairies habilitées de notre département :</p> <p>ANET / AUNEAU / BONNEVAL / BREZOLLES / CHARTRES / CHATEAUDUN / CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS / CLOYES-SUR-LE-LOIR / COURVILLE-SUR-EURE / DREUX / ILLIERS-COMBRAY / LUCE / MAINTENON / NOGENT-LE-ROI / NOGENT-LE-ROUEN / VERNUILLET / VOVES.</p> <p>Le retrait du passeport se fera dans la mairie où vous aurez déposé la demande.</p>
<b>Carte d'électeur</b>	<p><b>Mairie du domicile.</b></p> <p>L'inscription peut se faire toute l'année et avant le 31/12 à condition d'avoir 18 ans et d'être de nationalité française. Fournir une carte d'identité et un justificatif de domicile ainsi que l'ancienne carte d'électeur.</p>
<b>Déclaration des chiens de 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> catégorie</b>	<p>Obligation de déclarer votre chien à la mairie de votre domicile.</p> <p>Fournir les pièces suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Carte d'identification ou de tatouage du chien,</li> <li>• Certificat de naissance du chien inscrit au L.O.F.,</li> <li>• Carte de vaccination antirabique en cours de validité,</li> <li>• Attestation d'assurance garantissant votre responsabilité civile pour les dommages causés au tiers par votre chien,</li> <li>• Certificat vétérinaire de stérilisation pour les chiens de 1<sup>er</sup> catégorie.</li> </ul>



	Où s'adresser	Quand	Pièces à produire
Naissance	Mairie du lieu de naissance	Dans les 3 jours qui suivent la naissance	- Certificat établi par le médecin ou la sage femme - Déclaration de choix de nom - Acte de reconnaissance (avant naissance) - Livret de famille, si vous en possédez un
Mariage	Mairie du lieu de mariage	Retrait du dossier de mariage au moins un mois avant la date fixée	- Pièce d'identité des futurs époux - Copie intégrale d'acte de naissance des futurs époux - Justificatif de domicile - Pièce d'identité des témoins - Si enfant : copie intégrale d'acte de naissance - Livret de famille, si vous en possédez un
Décès	Mairie du lieu de décès	Le plus tôt possible	- Livret de famille du défunt - Pièce d'identité personnelle du déclarant - Certificat de constatation transmis par le médecin
Elections	Mairie du domicile, ou en renvoyant le formulaire avec les pièces justificatives	L'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique. Se présenter à la mairie avant le 31 décembre précédant l'élection.	- Pièce d'identité (passeport éventuellement) en cours de validité ou exoïré depuis moins de 1 an. - Justificatif de domicile de moins de 3 mois - Si domicilié chez un tiers : attestation sur l'honneur justifiant le domicile de la personne concernée - Ancienne carte d'électeur.
Pacte civil de solidarité	Adressez-vous au Greffe du Tribunal d'Instance 02 37 38 08 50		

## Recensement Militaire

Tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons de 16 ans, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile dans le courant du mois de leur anniversaire. Ils doivent se munir des pièces suivantes : Carte nationale d'identité, Livret de famille, éventuellement une copie du document justifiant de la nationalité française.

Une attestation de recensement sera délivrée. Cette attestation ou sa photocopie est indispensable pour être convoqué à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD) mais également pour s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (baccalauréat, permis moto et auto, concours de la fonction publique). Elle sera demandée pour l'inscription scolaire de tous les élèves âgés de 16 ans que ce soit au collège, au lycée, au lycée d'enseignement professionnel ou au lycée agricole. Elle sera également demandée aux jeunes lors de l'inscription sur les listes électorales.

Attention : la mairie ne délivre pas de duplicata de l'attestation de recensement. Un justificatif peut être établi par le bureau du service national de Rouen.

Tout jeune ayant été recensé doit signaler : changement de domicile, changement de situation familiale et/ou professionnelle, au CSN (Centre du Service National) de Rouen et ceci jusqu'à l'âge de 25 ans.

## Vie Associative et Sportive

### Amicale des parents d'élèves du regroupement pédagogique

Eric PAPIN.....02 37 43 09 47

### A.P.E.M. (Association des parents d'élèves de Marsauceux)

Gwendoline GOMBERT .....06 63 26 92 71

### Association des parents d'élèves de l'Ecole St Martin

Fanny DUTRO ADRIAN .....06 65 95 96 53

### Association sport adapté Foyers du Mesnil

Roland LE GALL .....02 37 43 71 14

### Association Sportive et Culturelle

S.BROUSSART .....02 37 43 74 52

### Au coin du livre/ Bibliothèque

Dominique HEBERT .....02 37 43 70 81

### Centre Nautique du Pays Drouais

Claude DUFOUR.....06 85 81 07 75

### Coopérative scolaire de l'Ecole de Marsauceux

Elodie ROGER.....02 37 43 74 88

### Eglise protestante unie de Dreux - Marsauceux

David GONZALEZ .....02 37 46 06 01

### Etoile de Marsauceux

Quentin DAUDIGNY .....06 17 49 74 02

### Foot - UFOLEP

Stéphane RONNE.....06 09 12 17 62

### Loisirs troisième âge

Marie-Odile DELBARY.....02 37 43 81 24

### Loucie after school association

Nelly BERGOUIGNOUX .....09 73 84 86 22

### O.G.E.C

Isabelle GUILLIER .....02 37 43 71 10

### Paroisse Catholique

Françoise GARNIER .....02 37 43 82 92

### Patrimoine Mézières Marsauceux

Hélène MIGNOT .....06 08 00 64 20

### Société de chasse

«Union des propriétaires de Mézières Marsauceux»

Dominique COGNARD.....06 68 99 13 45

### Société de pêche «SCI La Noë Robert»

Jean Claude GOYER.....02 37 43 77 23

### Tennis club de Mézières Marsauceux

Eric PAPIN.....02 37 43 09 47

## Mairie

17, rue de la Mairie - 28500 MÉZIÈRES-EN-DROUVAIS

[www.mairie.mezieres-marsauceux@wanadoo.fr](http://www.mairie.mezieres-marsauceux@wanadoo.fr)

☎ 02 37 43 71 22

📠 02 37 62 02 09

Heures d'ouverture : Mardi au Vendredi de 16h30 à 18h30 et

Samedi de 9h00 à 12h00

**Salle Louis POMMEREAU** ..... ☎ 02 37 43 81 87

**Stade** ..... ☎ 02 37 43 84 69

**Syndicat Regroupement Pédagogique** ..... ☎ 02 37 43 80 07

**ÉCOLE de MARSAUCEUX** ..... ☎ 02 37 43 74 88

**ÉCOLE de OUERRE** ..... ☎ 02 37 82 30 38

**ÉCOLE (privée) de MÉZIÈRES** ..... ☎ 02 37 43 71 10

## Agence Postale Communale

**Mairie de Mézières** ..... ☎ 02 37 43 40 54

Heures d'ouverture :

Mardi au Vendredi de 15 h 30 à 18 h 30 et Samedi de 9 h 00 à 12 h 00

## Electricité Dépannage 24/24 h

**SICAE-ELY** ..... ☎ 01 34 94 68 01

**EDF** ..... ☎ 0810 333 028

## GAZ Dépannage

**GÉDIA** ..... ☎ 02 37 65 00 10

## Eau

**EAU Tél. à M. GOYER** ..... ☎ 02 37 43 77 23

## Ambulances

**AMBULANCES** ..... ☎ 02 37 42 15 99

..... ☎ 02 37 42 37 38

..... ☎ 02 37 46 13 08

**DROGUE, ALCOOL, TABAC : INFO** ..... ☎ 0 800 23 13 13

**SIDA INFO SERVICE** ..... ☎ 0 800 88 08 00

**ALLO ENFANCE MALTRAITÉE** ..... ☎ 119

## Les services publics

### SOUS PRÉFECTURE DE DREUX

Standard ..... ☎ 02 37 63 09 50

### TRIBUNAL D'INSTANCE

Palais de Justice de - Dreux ..... ☎ 02 37 38 08 50

### TRIBUNAL DE COMMERCE

Bd Chasles - Chartres..... ☎ 02 37 84 00 25

### CONSEIL DES PRUDHOMMES

2, place Anatole France - Dreux ..... ☎ 02 37 46 43 62

### PÔLE - EMPLOI

1, rue Pierre Sépard (gare SNCF) - Dreux ..... ☎ 39 49

### ALLOCATIONS FAMILIALES

7, rue Henri Dunant - Dreux ..... ☎ 02 37 38 60 73

**SYNDICAT D'INITIATIVE** ..... ☎ 02 37 46 01 73

**SNCF Dreux Réservations - Information** ..... ☎ 36 35

### CENTRE DES IMPÔTS

1 bis, rue des Granges - Dreux ..... ☎ 0 820 32 42 52

### TRÉSORERIE DREUX MUNICIPALE

27, rue Sénarmont - Dreux ..... ☎ 02 37 42 79 45

### CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

7, rue des Capucins - Dreux ..... ☎ 02 37 38 83 00

7, rue Henri Dunant - Dreux ..... ☎ 36 46

### MÉTÉOROLOGIE

Départementale..... ☎ 0 892 68 02 28

Nationale ..... ☎ 32 50

Agricole..... ☎ 0 892 68 07 28

### FRANCE TÉLÉCOM

Dérangements - Réclamations..... ☎ 10 13

## EN CAS D'URGENCE

**POMPIERS** ..... 18

**POLICE SECOURS** ..... 17

**SAMU, MÉDECIN, Dentiste...** ..... 15

**APPEL D'URGENCE EUROPÉEN** ..... 112

**PHARMACIE DE GARDE** ..... 32 37

**CENTRE ANTI POISON D'ANGERS** ..... 02 41 48 21 21

**HÔPITAL DE DREUX** ..... 02 37 51 52 53

**GENDARMERIE** Boulevard Henri IV DREUX ..... 02 37 38 57 30

**COMMISSARIAT DE POLICE** ..... 02 37 65 84 10

**Électricité Dépannage SICAE-ELY** ..... 01 34 94 68 01

**Régie du GAZ (GEDIA)**

**Dépannage et urgence** ..... 02 37 65 00 10



A.D.A.P.E.I. 92 Foyer médical .....	02 37 43 72 34	BOURGET Christian .....	02 37 43 71 41	DUFricHE Etienne .....	02 37 43 81 33
AGENCE POSTALE .....	02 37 43 40 54	BOUTEMY Lionel .....	02 37 43 88 51	DULONDEL Jean-Claude.....	02 37 43 78 52
AIDE POUR TOUT FAIRE .....	06 66 82 89 91	BRANDT Georges .....	02 37 43 75 34	DULIAN Julie .....	09 72 80 49 61
AIT-MOHAND Leila .....	02 37 62 06 71	BRANDT Michel .....	02 37 43 78 17	DUMONT Maxime .....	09 81 39 72 38
ALLAIN Josseline .....	02 37 43 82 74	BRETON Gérard .....	07 77 37 56 58	DURAND Johann .....	06 82 58 72 76
ALLAIN Valéry et associés .....	02 37 43 84 95	BRIAND Henri .....	02 37 43 85 25	DUVAL-HUET Anabelle et Sébastien .....	.....
ALLAIS Didier .....	02 37 62 02 36	BROUSSE Jean Claude.....	02 37 41 95 15	.....	09 80 44 74 64
ALLAIS Renée .....	02 37 43 82 63	BROUSSEAU Bruno .....	02 37 62 01 03	EARL des NEAUFLES .....	02 37 43 76 56
ALLAIS Yves .....	02 37 43 49 61	BROUSTE Sébastien .....	02 37 43 70 64	ECKERT Josyane .....	02 37 43 46 69
ALLIANCE DE DREUX BASKET ....	02 37 64 26 02	BRUNET Jean-Claude.....	02 37 43 83 54	ECOLE PUBLIQUE MARSAUCEUX	02 37 43 74 88
AMELIE LAINE .....	06 03 16 05 14	BUISSON Karine.....	09 51 49 17 80	ECOLE SAINT MARTIN .....	02 37 43 71 10
ANGEBEAU Josette .....	02 37 43 81 88	BULLIER Bruno .....	02 37 43 81 22	Ent HUG .....	07 61 75 40 25
ANGLA-GRE Anne-Camille .....	02 36 69 50 73	CAHINGT Vincent .....	09 52 34 30 34	ERGB .....	02 37 62 04 10
ANGLA-GRE Francis .....	06 28 23 38 36	CAILLAUD Gilles .....	02 37 43 71 02	ESEAT Le mesnil .....	02 37 43 73 11
ASSOC. SPORTIVE ET CULTURELLE .....	.....	CAILLE Huguette .....	02 37 43 71 53	ETOILE DE MARSAUCEUX .....	02 37 43 84 69
.....	02.37.43.74.52	CALLIONI Andrée.....	02 37 43.74 29	EUCAT Michel .....	02 37 43 88 12
ASCENCIO Laetitia .....	09 53 44 46 23	CARLO Manuel .....	06 47 88 69 60	FAUQUEUX Chrisian .....	02 37 43 86 06
ATELIER A CLICK .....	02 37 43 84 96	CARROLL Laura .....	09 54 39 88 70	FAURE Pierre .....	02 37 62 01 63
AUGER Christian et Maryannick	02 37 43 85 54	CAYRON Claude .....	02 37 43 49 92	FAVRE-BULLY Véronique .....	02 37 43 84 96
AUGER Joël .....	02 37 43 76 56	CENTRE NAUTIQUE PAYS DROUVAIS .....	.....	FERRE Nicolas .....	09 51 98 15 77
AUGER Pierre .....	02 37 43 81 34	.....	02 37 43 82 71	FERREIRA Philippe .....	02 37 62 08 32
AVI GRO ALIMENTAIRE.....	02 37 62 00 41	CENTRELEC .....	06 13 80 28 99	FERREIRA Sophie .....	02 36 30 93 14
BABILLOT Charles .....	02 36 69 47 69	CHAMPAGNE Fabrice .....	02 37 43 78 81	FILLIOL Xavier .....	02 37 41 73 12
BAILLEAU Marie .....	02 37 43 63 77	.....	06 61 16 78 81	FIOCCO Rémi .....	09 52 61 66 90
Bar « Chez Helo » .....	02 37 51 20 81	CHAPPE Jacques .....	02 37 43 83 79	FLEURY Francine & Serge .....	02 37 43 40 31
BARBIER Nathalie .....	02 37 62 04 83	CHARMETANT Soisick .....	02 37 43 84 40	FLICHER Mireille .....	02 37 43 79 88
BARIL Sandra .....	02 37 43 75 46	CHEVREL Simone.....	02 37 43 75 55	FORTIER Jean-Pierre.....	02 37 43 79 72
BARREY Jean .....	02 37 43 73 02	CLOUET Nathalie .....	02 37 43 79 64	FOYER DU MESNIL .....	02 37 43 71 14
BARREY Jean-Claude .....	02 37 43 80 09	COGNARD Dominique .....	02 37 43 85 46	FRANÇOIS Xavier .....	02 37 43 47 89
BARREY Laurent .....	02 37 43 41 27	COLOMB Laurent .....	02 37 43 43 73	FRANCHE Alain .....	02 37 64 11 14
BATALHA Sylvie .....	09 51 47 20 06	CORMENIER Sébastien .....	02 37 43 80 32	FRASLON Liliane .....	02 37 43 76 23
BAYON Bernard .....	02 37 43 71 15	CORMIER André .....	02 37 48 70 64	FRESNEAU Sylvie .....	02 36 69 55 20
BAZEMONT René .....	02 37 43 80 28	CORMIER Jean-Claude .....	02 37 43 88 36	FROMAGERIE BOIS DES LOUVIERES .....	.....
BAZEMONT Véronique .....	02 37 43 84 66	COTTURA Adrien .....	02 37 43 88 93	.....	02 37 43 80 86
BAZIN Antony.....	02 36 69 63 77	CREINIER Jean-Marie .....	02 37 43 71 25	FULGENCE Nadine .....	02 37 43 77 96
BEARS Jacques .....	09 62 13 24 49	CROIZE Gérard .....	02 37 43 41 76	GAILLARD Pierre .....	02 37 43 78 88
BEJAOUI Abdel-Hamid .....	02 37 62 04 86	DAIRE Jean-Michel .....	02 37 43 89 00	GANTHER Claude .....	02 37 43 79 92
BELFOND Pierre .....	02 37 43 75 31	DARCQ Pascal .....	02 37 43 73 04	GARCES Alain .....	02 37 43 44 87
BELLALI-DEBU Françoise .....	02 37 43 89 25	DAUBIN Cédric & Aurélia .....	02 37 43 82 95	GARNIER Albert.....	02 37 43 82 92
BELLEC Françoise.....	02 37 62 02 13	DE BEAUREPAIRE Frédérique .....	02 37 43 45 53	GARRIDO Ernesto .....	09 84 10 53 11
BENHAMED Samia.....	09 80 32 17 74	DEBU Jean Yves .....	02 37 43 76 60	GATINEAU Ets .....	02 37 43 71 63
BENOIST GAEC .....	02 37 43 71 18	DEBU -FRANCHE Elyane.....	02 37 63 59 55	GEORGET Lucien .....	02 37 43 78 28
BERNARD Marc .....	02 37 43 85 77	DELAHAYE Florian .....	02 36 69 40 06	GERVAIS Marie .....	02 37 43 73 73
BERTHELOT Gisèle .....	02 37 43 42 26	DECARNIN Alain .....	02 37 43 87 51	GEUFFROY Colette .....	02 37 43 82 10
BIANQUIS Roger .....	02 37 43 71 29	DELAUNAY Jean-Pierre.....	02 37 43 77 68	GIGAULT Christian.....	02 37 43 82 94
BINA Nadia .....	02 37 62 09 76	DELAUNAY Serge .....	02 37 43 79 40	GODEFROID Sébastien .....	09 81 04 24 51
BINOIST Ludovic / BAVANT G ....	02 37 43 40 08	DELBARY Gérard .....	02 37 43 81 24	GODEFROY Julien .....	02 37 63 57 47
BLANQUET Josiane .....	02 37 43 74 38	DELESALLE Patrick.....	02 37 43 44 17	GONCALVES Patricia .....	02 36 69 40 67
BOISSEAU Jean-Paul .....	02 37 62 04 52	DESCHAMPS Emilie .....	02 37 48 76 00	GOUJEON Christian .....	02 37 43 79 36
BORGET Ludovic .....	02 37 62 39 83	DESCHERRE Elisabeth .....	02 37 43 73 09	GOUJEON Jean Baptiste .....	02 36 69 55 22
BOSCHER Serge .....	02 37 43 75 24	DESMARS Enrique et Sandrine ..	02 37 43 47 95	GOYER Odette .....	02 37 43 75 62
BOUCHERIE (BCM) .....	02 37 43 71 08	DE SOUSA Véronique .....	02 37 43 48 83	GOYER Jean-Claude.....	02 37 43 77 23
BOULAN S. ....	02 37 43 85 58	DESPIT Ingrid .....	02 37 42 61 48	GRADEL Gilles .....	02 37 62 25 20
BOULANGERIE CREINIER .....	02 37 43 71 25	DEVIN Gilberte .....	02 37 43 79 31	GRUYTERS Jean-Marc .....	02 37 62 02 04
BOULANGERIE LAUVERNIER .....	02 37 43 71 13	DIEU Madeleine .....	02 37 43 74 69	GUERIN Stéphane.....	02 37 62 09 84
BOULLY Laurent .....	02 37 43 72 28	DORMOIS Karine.....	02 18 48 31 32	GUIGNARD Jean Pierre.....	02 37 48 76 17
BOURDON Xavier .....	02 37 63 55 92	DUBOC Georgina .....	02 37 43 85 55	GUILLE Jacques .....	02 37 43 81 38

GUILLE Jean .....	02 37 43 77 26	LUSURIER Léone .....	06 08 58 16 41	POUILLEY (Mme) .....	02 37 43 49 64
HAMMICHE Abderrahmane .....	02 37 43 86 67	MAILLARD Marie-France .....	02 37 43 88 93	POUPONNEAU Corinne .....	02 36 69 20 63
HARDEVELD Michel .....	02 37 43 73 59	MAIRIE .....	02 37 43 71 22	POURLIER Bernard .....	02 37 43 76 95
HARDY Jean-Pascal .....	02 37 43 82 39	MAISIER Jean-Claude .....	02 37 43 46 36	PRESTAVOINE Cyril .....	09 54 61 33 61
HAUTIN Marie-José .....	02 37 43 73 28	MAJEWski Carole .....	02 37 50 29 97	PRISACARU Loan .....	02 36 69 55 80
HAUZA Philippe.....	02 37 82 70 79	MARECHAL Raymond .....	02 37 43 80 39	RAFFIN André .....	02 37 43 82 61
HAZET Chrystelle .....	02 36 69 22 49	MARINIER Jocelyne .....	02 37 43 79 61	RAYGASSE Charly .....	02 37 43 47 63
HEBERT Dominique .....	02 37 43 70 81	MARTIN Hervé .....	02 37 43 80 70	REDREAU Renée .....	02 37 43 75 80
HEBERT Hugues.....	02 37 62 01 09	MARTIN Philippe .....	09 67 66 97 45	RESTOUX Jean-Pierre.....	02 37 43 48 81
HENRY Hélène .....	06 29 56 59 73	MASSON Francis .....	02 37 43 76 79	RICHARD Christiane.....	02 37 43 81 64
HOUSSU Joël .....	02 37 43 75 92	MAURAT Albert .....	02 37 43 71 92	RIVIERE Hervé .....	09 51 62 96 95
HUDEBINE Jean Luc .....	02 37 43 87 66	MAURY Sébastien.....	02 37 43 79 55	ROEBROECK Sylvie .....	09 50 36 08 28
HUNAULT Lucette .....	02 37 43 79 08	MAZAS Marlène .....	02 36 69 25 35	ROUAULT Pierre .....	02 37 43 79 10
JALLU Gilles .....	02 37 43 70 11	MECA ALLIANCE sarl .....	02 37 43 89 82	ROUAULT Sébastien .....	09 52 04 20 07
JAMET Marcel .....	02 37 43 43 97	MERCURIN .....	02 37 43 78 30	ROUILLE M.F. ....	09 86 43 03 71
JOUAN Antoine.....	02 37 50 26 64	MESLIER Marie-Claire .....	02 37 43 74 69	ROUX Michel .....	02 37 43 80 46
JUBERT Pascale .....	02 37 43 73 19	MIGNOT Hélène.....	02 37 43 76 43	ROUYER Stéphane .....	09 80 51 26 68
KEENE François-Xavier .....	02 37 43 82 87	MILANTE Christine .....	02 37 43 81 77	ROY Stéphanie .....	09 52 87 88 16
KERAVEL Alain -Léo.....	02 37 43 71 24	MILLET Philippe .....	02 37 43 41 00	RUELLE Marcel .....	02 37 43 80 48
KERMORGANT Christiane .....	02 37 43 46 75	MOLINA Dorothée .....	02 37 38 16 19	RUFFIN Pascal .....	02 37 43 40 23
KILBOURG Louis.....	02 37 43 76 38	MONTALESCOT Nathalie .....	02 36 30 92 49	RURAINSKY Sébastien.....	09 53 84 53 54
KNIPPER Marc .....	06 16 59 91 59	MONTALESCOT Thierry.....	02 37 62 01 68	SABATIER Guillaume .....	09 80 86 23 23
LABONDE Cécile .....	09 52 67 76 75	MOREL Eugène .....	02 37 43 79 49	SAILLENFEST RENARD Elisabeth	02 37 43 82 30
LACOTE Claudine .....	02 37 43 74 61	MORIN Christian .....	02 37 43 78 19	SALLE POLYVALENTE .....	02 37 43 81 87
LACOTE Gilles .....	02 37 43 77 67	MOULINS DE MEZIERES .....	02 37 43 74 43	SANCHEZ L. ....	02 37 43 51 16
LACOTE Patricia .....	02 37 43 77 13	NICOU Stéphane .....	02 37 43 41 09	SEUBILLE Yves .....	02 37 43 75 74
LAMBERT Jacqueline .....	02 37 43 74 19	NIEWOLA Kazimierz .....	02 37 43 40 09	SIMON Ghislaine .....	02 37 64 05 39
LANDEMARRE Alice .....	09 67 70 48 12	NIEWOLA Pawel .....	09 53 02 85 43	SOMMER Bernard .....	02 37 62 01 47
LA PAYSANNERIE .....	02 37 43 74 00	OGEC ST MARTIN STE AGNES.....	02 37 43 71 10	Syndicat Regroupement Pédagogique .....	.....
LARUE David .....	02 37 38 16 36	PAPIN Eric & Marie-Sylvie .....	02 37 43 09 47	.....	02 37 43 80 07
LARUE Johnny .....	02 37 43 77 37	PARLIER Jacques .....	02 37 43 73 94	.....	09 63 60 15 45
LARUE S.....	02 37 43 77 78	PATRIARCHE Franck .....	02 37 43 73 56	THEVENIN Leslie .....	09 53 37 74 92
LATOURE Michel .....	02 37 43 76 00	PATRIARCHE Michel .....	02 37 43 82 40	THINARD Marcelle .....	02 37 43 83 91
LAURENT David .....	02 36 69 20 28	PATRIARCHE Pascal.....	02 37 43 78 29	THOMPSON Kevin .....	09 73 16 55 08
LAUVERNIER Jean-Pierre .....	02 37 43 71 13	PATRIARCHE Pascale .....	02 37 43 49 26	TISSIER-OLIVEAU Jérôme.....	09 53 66 68 39
LAUVERNIER Michel .....	02 37 43 79 26	PATRIARCHE Thierry .....	06 26 57 73 01	TOISON Cécile .....	02 37 43 42 99
LAUVERNIER Ginette .....	02 37 43 76 44	PELLERIN Gilbert .....	02 37 43 79 01	TOSCA SARL .....	02 37 38 43 95
LAVIALLE Thomas .....	02 37 43 45 78	PEREZ Jacques.....	09 87 88 16 27	TRAMBLAY Jeannine .....	09 66 81 75 52
LE BORGNE Philippe .....	02 37 41 80 06	PERSONNET Monique .....	06 62 76 16 06	TRAVERS .....	02 37 43 88 48
LE CARS Marcel .....	02 37 43 77 91	PEYSSON Elisabeth.....	09 53 82 41 81	TURPIN Robert .....	02 37 43 78 57
LECOUSTEY Sylvie .....	02 37 62 04 92	PIE Patrice .....	02 37 43 85 98	U. D. ENERGIE .....	02 37 43 44 45
LEFRANCOIS B .....	02 37 43 70 26	PIERRE Tracy .....	02 36 30 92 03	UDE Patrick .....	02 37 43 87 37
LEOTE François .....	02 37 48 49 06	PINER Manuel .....	02 37 43 79 90	UDE Aurélie .....	02 37 38 10 27
LEROI Gérard .....	02 37 43 77 15	PIRIOU Chantal.....	02 37 48 78 41	UNINSKY J. ....	09 83 55 90 12
LE ROY S .....	02 37 43 75 75	PLESSIS C.....	02 37 51 84 97	URGENCE DEPANNAGE GAZ.....	02 37 65 00 10
LETOURNEAU Gérard .....	02 37 43 72 48	POIRET Agnès .....	02 37 43 78 47	VENARD Jacky .....	02 37 43 85 36
L'ETUDE FINANCIERE.....	02 37 62 08 20	POIRIER / MILHIET Ludovic et Laure.....	.....	VETTIER Lionel .....	02 37 43 86 40
LEVY Jean-Charles.....	02 37 43 85 07	.....	02 37 43 74 41	VINCENT DEHOUCK .....	02 37 63 53 50
LHERMITE Philippe .....	02 37 43 78 92	POMMERAU Andrée .....	02 37 43 73 62	VICENTE Leopoldo .....	02 37 43 89 54
LHERMITE Raymond.....	02 37 43 86 81	POMMERAU Philippe.....	02 37 43 72 01	VIDIERE Gilbert .....	02 37 43 80 44
LHOSTE Claudine .....	02 37 43 88 14	POMMIER Claude .....	02 37 43 79 44	VILLEDIEU Sandrine.....	09 50 80 07 06
LICHON Sylvia.....	09 53 11 92 90	POPOT Michel .....	09 54 47 45 37	VIROLLE Olivier .....	02 37 43 42 64
L2M .....	02 37 63 02 14	PORQUET Gérard .....	09 67 63 47 50	ZAKARIAN Miran .....	02 37 43 70 25
LOUCHART Dominique .....	02 37 43 75 89	PORTENSEIGNE Christophe .....	02 37 43 89 52	ZIDI Mahammed .....	02 37 43 83 08
LUSTREMENT B. & V .....	02 36 69 58 38	POTIER Christiane .....	02 37 43 45 90		
LUSURIER Benoît .....	02 37 43 73 23	POTIER Claude.....	02 37 43 80 23		
		POTIER Cyril .....	02 36 69 50 72		



L'Éco Logis accueillent chaque année de nombreux groupes d'enfants.



Les travaux à Ste Ève en 2016



La friche de la gare de Dreux

## L'Agglo préserve les ressources du territoire

**Le grand chantier d'assainissement collectif**, lancé dans l'agglomération en 2013, s'est achevé, en 2016, par les quartiers Sainte-Ève, Hoche, Hauts et Bas-Buissons à Dreux, dans la Grand-rue et la Rue Hérault à Tréon, ainsi qu'à St Rémy-sur-Avre, à Ezy-sur-Eure et à Bérou-la-Mulotière.

D'importants travaux de modernisation des réseaux d'assainissement ont également été réalisés dans le secteur Marceau - Nuisement - Ferry - Delescluze, à la jonction des villes de Dreux et de Vernouillet.

### L'insertion professionnelle au cœur des chantiers

L'Agglo du Pays de Dreux a reçu le prix 2016 du « donneur d'ordre le plus innovant » lors du « Tapis rouge aux acteurs de la clause sociale dans les marchés publics ».

### Un nouveau stockeur de boues à la station d'épuration de Dreux

Après un an de travaux, ce bâtiment, de 5 casiers couverts, est terminé. Il permet de stocker 7 500 m<sup>3</sup>

de boues et de répondre aux normes imposées sur la durée de stockage minimale de 9 mois en continu par an, avant épandage.

**Le projet d'Agriculture Biologique à Vert-en-Drouais** s'est concrétisé par l'installation, sur 37,3 hectares, de 2 exploitants : un maraîcher et un éleveur de vaches Bretonnes Pie-Noire.

**Les diagnostics agricoles**, réalisés par l'Agglo sur les BAC<sup>1</sup> de Vernouillet et de Vert-en-Drouais, en partenariat avec Eau de Paris, la CA28<sup>2</sup> et l'AESN<sup>3</sup>, permettent d'apporter une vision globale des pratiques agricoles, d'identifier les points forts et les points faibles des exploitations vis-à-vis de la protection de la ressource en eau et de mieux les informer.

### Animation/Sensibilisation

15 classes de primaire, soit 374 élèves ont été sensibilisés à la protection de l'eau.

1. Bassin d'Alimentation de Captage  
2. Chambre d'Agriculture 28  
3. Agence de l'Eau Seine-Normandie

## L'Agglo, moteur de l'économie

### Les friches industrielles

L'Agglo du Pays de Dreux réaménage des sites industriels abandonnés. Il s'agit d'un réservoir de projets au fort potentiel et d'une véritable opportunité foncière pour les besoins de développement économique, de logements et de commerces dans les communes.

### Des managers territoriaux

Suite à la mise en place du nouveau Schéma de l'offre économique, quatre managers territoriaux ont pour mission d'assurer le lien entre l'Agglo et l'ensemble des entreprises et des acteurs impliqués dans l'activité économique locale pour les accompagner et les soutenir dans leurs difficultés ou dans leurs projets.

## L'Agglo sensibilise à la réduction des déchets

En 2016, la sensibilisation des habitants de l'Agglo et la réduction des déchets étaient encore au cœur des missions des ambassadeurs du tri.

Cela s'est traduit par des visites du Centre de Tri Natriel et des animations à l'EcoLogis. Des interventions en classe et animations lors de divers événements (Vernouillet plage, campus d'été, Naturalies, Troc Nature, la Semaine du développement durable) ont également rythmé l'année.





De nouveaux bus plus modernes et fonctionnels



## L'Agglo de toutes les mobilités



### De nouveaux services transports

L'Agglo du Pays de Dreux gère le transport scolaire de près de 6 000 élèves ainsi que le transport de plus d'un million de voyageurs sur ses lignes de transport urbaines et interurbaines.

Pour répondre encore mieux aux besoins des usagers, de nouveaux bus ont été mis en service. Cette année a permis de préparer de nombreuses nouveautés qui seront opérationnelles en 2017 : extension du réseau, augmentation des fréquences de passage des bus, mise en place d'une navette de centre-ville... Un nouveau service de Transport À la Demande étendu à toutes les communes vient compléter cette offre.

### Pôle Gare : unenouvelle gare routière et une agence Agglo Mobilités

Les travaux de réaménagement du Pôle Gare de Dreux sont entrés dans une nouvelle phase en juin 2016 avec la mise en chantier d'une nouvelle gare routière. Prévue

pour une ouverture début 2017, cette nouvelle gare routière répondra mieux aux nouveaux besoins de mobilité des usagers.

Parallèlement, une nouvelle agence d'accueil nommée Agglo Mobilités a vu le jour pour la vente des tickets Transbeauce et Linéad. Elle permet également aux visiteurs d'être informés sur toutes les offres et solutions de mobilité dans notre Agglo.

### Le parking de Marchezais-Broué

Après la réfection du parking de la gare de Marchezais-Broué, les usagers ont retrouvé leurs places de stationnement en mai 2016.

La rénovation complète du parking, menée par l'Agglo du Pays de Dreux, a permis de proposer un stationnement sûr et confortable aux usagers de la gare. Il comporte 169 places de stationnement, dont 5 pour les personnes à mobilité réduite et les véhicules électriques, ainsi qu'un garage pour les deux-roues. La gestion du stationnement a été confiée à la société « QPark ».



## L'Agglo, au plus près de ses habitants

L'année 2016 a vu la création de nouveaux outils de communication numérique : Site internet du développement économique, Portail familles, nouveau site de l'office de tourisme, Portail emploi... Ils ont pour objectif de faciliter l'utilisation des services au quotidien.

## L'Agglo cultive votre imaginaire

### L'Odyssée a fêté ses 10 ans

En mars 2016, l'Odyssée célébrait son 10<sup>ème</sup> anniversaire. Ce bâtiment abritant le Conservatoire et la Médiathèque de l'Agglo a fêté dignement cet événement avec un spectacle Jeune Public, une foire aux livres, des rendez-vous inédits, des contes, de l'histoire locale, des concerts...



## L'Agglo veille au développement durable

### L'Agglo préserve ses espaces naturels

En janvier 2016, la commune d'Oulins et le Conservatoire d'Espaces Naturels Centre-Val de Loire ont signé un « bail emphytéotique » de 40 ans pour la protection de 6,13 hectares sur les Côtes de Boncourt.

Au printemps 2016, la commune du Boullay-Mivoye a entrepris la réalisation d'un Inventaire de la Biodiversité Communal qui vise à recenser et localiser les habitats, la faune et la flore afin de protéger et gérer durablement les espaces et la biodiversité menacée. Le Boullay-Mivoye a rejoint les autres communes de l'Agglo qui se sont engagées dans un projet IBC, telles que Vernouillet, Saint-Lubin-des-Joncherets, Garancières-en-Drouais et Anet.

### Projet de « Maison des espaces naturels sensibles »

Mi-2016, les premiers travaux en vue de la création d'une « Maison des espaces naturels sensibles » ont débuté. Cet été, l'Aquaparc, ancienne ferme devenue restaurant, a été détruit afin de laisser place à cette Maison dédiée à l'accueil, à l'information et à la sensibilisation sur les sujets de l'environnement.

### Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et le Plan Local de l'Habitat (PLH)

Après un état des lieux du territoire réalisé en 2015, l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale s'est poursuivie en 2016 par la définition du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). La procédure d'adoption du SCoT s'achèvera au printemps 2017 avec le Document d'orientations et d'objectifs et le Plan Local de l'Habitat qui, pour sa part, a déjà fait l'objet de réunions publiques, et a été arrêté en novembre 2016.





NOËL  
2016



MERCI À CÉLINE